EXTRASCOLAIRE - ATL
WATERMAEL - BOITSFORT

PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE DE L'ENFANCE

WATERMAEL-BOITSFORT – 2020-2025

INTRODUCTION 4

A L'ORIGINE 4
UN CYCLE QUINQUENNAL 4
ATL : 3 ACTEURS PRINCIPAUX 4
LE PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE 4

MÉTHODOLOGIE 5

DIVERSES MÉTHODES DE RECUEIL D'INFORMATIONS 5
PLUSIEURS QUESTIONNAIRES SPÉCIFIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉS 5
DES PARTENAIRES IDENTIFIÉS 5
CONSULTATION DE LA POPULATION ET DES PROFESSIONNELS 6
LES PARENTS / LES FAMILLES 6
LES ENFANTS 8
LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL 8
PLUSIEURS PARTENAIRES IDENTIFIÉS ONT ÉTÉ RENCONTRÉS 10
PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES 11

LA COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT 11

WATERMAEL–BOITSFORT : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES 11
SITUATION ET TERRITOIRE 11
POPULATION 14
WATERMAEL–BOITSFORT, UNE COMMUNE DUALE ET DIVERS ENJEUX 18
MOBILITÉ 20
QUELQUES DONNÉES NON EXHAUSTIVES CONCERNANT LA MOBILITÉ : 20
DYNAMIQUE CULTURELLE ET PÔLES D'ATTRACTION 21
ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LA COMMUNE 21
LES ATTRIBUTIONS ÉCHEVINALES 21
DYNAMIQUE COMMUNALE 21
BUDGET ALLOUÉ AU PROGRAMME CLE 22

OFFRE, BESOINS, ATTENTES CONCERNANT L'ACCUEIL TEMPS LIBRE À WATERMAEL-BOITSFORT 23

POTENTIEL D'ACCUEIL ET OFFRE D'ACTIVITÉS 23
WATERMAEL-BOITSFORT : LES ENFANTS DE 2,5 A 12 ANS 23
LES OPÉRATEURS D'ACCUEIL PARTENAIRES DU PROGRAMME CLE 26
LES BESOINS D'ACCUEIL ET LES ATTENTES 29
POTENTIEL D'ACCUEIL ET D'ACTIVITÉS 29
ENCADREMENT 35
INFRASTRUCTURES 36
COMMUNICATION/INFORMATION POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS 37

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2020-2025 39

SUSCITER LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACTIVITES EXTRASCOLAIRES PROPOSEES SUR LE TERRITOIRE DE WATERMAEL-BOITSFORT ET ATTEINDRE UN PUBLIC PLUS LARGE 39
SOUTENIR L'EVOLUTION DU STATUT DES METIERS DE L'ACCUEIL ET ENCOURAGER LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS 40
ADAPTER LES ESPACES EN FONCTION DE L'ACCUEIL PROPOSE POUR LE BIEN-ETRE DES ENFANTS, DES FAMILLES, DES AUXILIAIRES D'EDUCATION ET DES OPERATEURS ET TENIR COMPTE DES BESOINS DES ENFANTS EN FONCTION DE LEUR AGE 40

DEVELOPPER UNE MEILLEURE COMMUNICATION ADAPTEE A TOUS LES TYPES DE PUBLICS (USAGERS ET NON-USAGERS DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE) 41
APPROFONDIR ET ENCOURAGER LES PRATIQUES COLLABORATIVES ENTRE LES OPERATEURS ET AVEC LES PARTENAIRES DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE DANS ET HORS LES MURS 41
DEVELOPPER UNE VISION COMMUNE DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE A WATERMAEL-BOITSFORT 42

INTRODUCTION

A L'ORIGINE

En 2002, en réponse à la difficulté croissante pour les familles de concilier vie professionnelle et vie familiale, la Communauté Française propose à l'ensemble des Communes de Bruxelles et de Wallonie de s'investir dans une politique d'accueil pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans, en dehors des heures scolaires, c'est la naissance du Décret ATL (Décret relatif à la coordination de l'Accueil durant leur Temps Libre et au soutien de l'accueil extrascolaire). Il est voté en 2003 et entre en vigueur en janvier 2004.

Le décret ATL définit un processus de coordination de l'Accueil Temps Libre des enfants de 2,5 à 12 ans. Il propose de réunir tous les opérateurs locaux de l'accueil avec pour objectifs : se coordonner, renforcer leurs actions, développer de nouvelles structures, synergies et partenariats.

L'objectif d'une coordination communale est d'être au plus proche de la réalité de terrain et des préoccupations des citoyens.

UN CYCLE QUINQUENNAL

Un cycle quinquennal régit les différentes étapes de ce processus.

Ces phases récurrentes constituent un calendrier sur 5 ans :

- La mise en place d'une Commission Communale de l'Accueil après chaque élection communale (CCA).
- La préparation du programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE) par un état des lieux et une analyse des besoins.
- L'élaboration du programme CLE, son approbation par la CCA, le Conseil communal et l'ONE.
- La réalisation du programme CLE par la mise en place d'objectifs annuels (plan d'action) et leurs évaluations (rapports d'activités et évaluations des actions).

ATL : 3 ACTEURS PRINCIPAUX

- **La Commune** : pivot du dispositif, elle est considérée à travers le décret comme le niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain.
- **Le coordinateur.trice ATL** : personne, mandatée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, engagée par la Commune pour coordonner et dynamiser le secteur de l'ATL et mettre en place divers projets.
- **La Commission Communale de l'Accueil** : organe de concertation, d'analyse, d'avis, d'impulsion et de décision qui réunit tous les acteurs de terrain locaux concernés par l'ATL. La CCA est chargée d'approuver l'état des lieux, le programme CLE, les plans d'actions annuels et rapports d'activités.

LE PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance est un programme qui a pour objectif de structurer l'offre d'accueil sur la Commune de manière à répondre collectivement aux besoins relevés par l'état des lieux.

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance de Watermael-Boitsfort est le fruit d'un état des lieux et d'une analyse des besoins sur son territoire ainsi que d'un travail de réflexion des opérateurs de l'accueil agréés dans le cadre du Décret. Il se veut respectueux du Code de Qualité qui détermine les principes fondamentaux des différentes pratiques de l'accueil.

Watermael-Boitsfort s'est engagée dans le décret ATL dès ses débuts en 2005. Ce programme est dès lors le 4ème pour la Commune, qui a confié la mission de coordination du secteur ATL à une coordinatrice à temps plein. Le dernier programme CLE a été agréé en juillet 2015 et venait à échéance le 1er juillet 2020. Au vu de la situation sanitaire en lien avec la crise du Covid-19, l'ONE a accordé un délai de remise de ce programme.

Le programme CLE 2020 - 2025 poursuit le travail réalisé avec les équipes de l'extrascolaire dans les écoles fondamentales et les nombreux acteurs partenaires sur le territoire.

Ce document présente dans une première partie la méthodologie utilisée pour recueillir les informations pour l'état des lieux et l'analyse des besoins ; une description générale de la commune en lien avec le contexte d'intervention ; les besoins prioritaires et récurrents relevés et finalement les objectifs prioritaires pour le programme 2020 - 2025.

La deuxième partie est consacrée aux projets d'accueil des équipes extrascolaires des écoles, opérateurs agréés pour le programme.

MÉTHODOLOGIE

La commune de Watermael-Boitsfort entame son 4ème programme de Coordination Locale de l'Enfance. Un travail en plusieurs temps a été réalisé :

L'évaluation en CCA du programme CLE antérieur a permis d'analyser les rapports d'activités des années précédentes et de faire le point sur les réalisations des objectifs fixés en 2015. Un travail constructif et participatif est développé lors des réunions de la CCA afin de proposer une dynamique collaborative avec les différents membres.

Ensuite, l'état des lieux et l'analyse des besoins ont permis d'identifier les besoins d'accueil prioritaires et récurrents et nourrir la réflexion pour mettre en exergue les objectifs de ce 4ème programme CLE.

DIVERSES MÉTHODES DE RECUEIL D'INFORMATIONS

Afin d'avoir une vue d'ensemble des besoins et attentes concernant l'ATL des différents intervenants sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort, diverses méthodes de recueil d'informations ont été utilisées.

Pour réaliser l'état des lieux et l'analyse des besoins, des questionnaires pour les familles et des rencontres avec un échantillon d'enfants et d'adultes avaient été prévus. Le public cible ayant été questionné durant le premier confinement (mars-mai 2020), la situation sanitaire n'a pas permis de réaliser des animations et rencontres en personne pour récolter la parole des enfants et des familles.

Dès lors, une communication étendue a été déployée pour informer les familles, les auxiliaires d'éducation et les opérateurs, mais les questionnaires ont été proposés uniquement en ligne.

PLUSIEURS QUESTIONNAIRES SPÉCIFIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉS

Les questionnaires ont été rédigés sur base des informations à recueillir pour l'OEJAJ dans le cadre de l'état des lieux, incluant des thématiques spécifiques à la réalité Boitsfortoise. Ceux-ci sont à destination :

- Des familles
- Des enfants
- Des auxiliaires d'éducation
- Des opérateurs ATL

DES PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Pour compléter ces données, des partenaires identifiés ont été interviewés pour partager leur connaissance des besoins des enfants et familles de Watermael-Boitsfort. Les plans d'action de différents partenaires ont également nourris cette réflexion.

Cet état des lieux et analyse des besoins nous a permis d'identifier les besoins d'accueil prioritaires et récurrents.

CONSULTATION DE LA POPULATION ET DES PROFESSIONNELS

LES PARENTS / LES FAMILLES

Un questionnaire a été réalisé pour recueillir l'avis des parents. Celui-ci a été envoyé à l'ensemble des parents et tuteurs des écoles communales de Watermael-Boitsfort via Zippslip, une plateforme de communication testée depuis 2016 dans certaines écoles, mise en place et effective depuis septembre 2018. Les parents des écoles du réseau libre ont reçu l'information par l'intermédiaire des directions. L'information a été communiquée également via le site web et la page Facebook de la Commune et relayée par différents partenaires.

Plus de 375 questionnaires ont été complétés, soit un minimum de 705 enfants (1, 2 ou 3 enfants et plus). A l'échelle du territoire communal, cela représente près de 25% des enfants de 2 à 12 ans.

Les rencontres avec les partenaires identifiés sont venues nuancer et compléter les données recueillies via les questionnaires.

Les parents présents dans la Commission Communale de l'Accueil expriment également leur avis lors des réunions en tant que représentants de leur catégorie.

PROFIL DES FAMILLES AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE

Lieu de résidence :

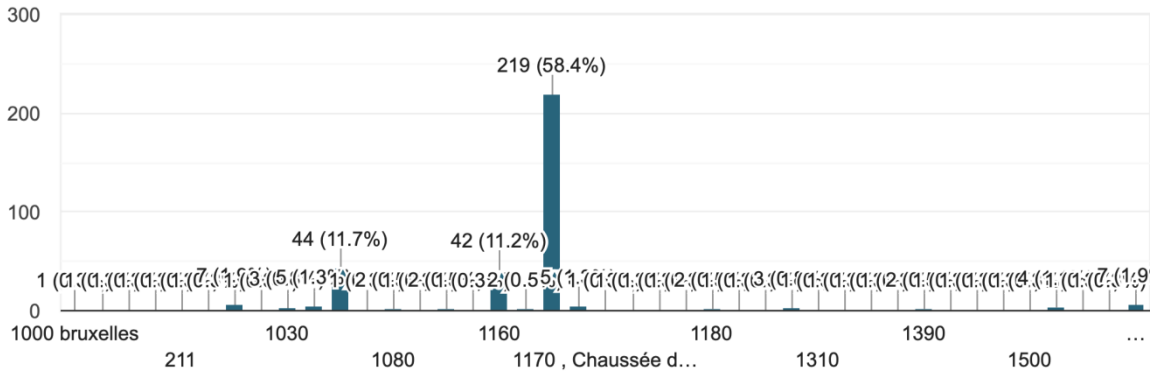

58,4% et donc la majorité des personnes ayant répondu à l'enquête habitent **Watermael-Boitsfort**, **11,7%** habitent **Ixelles** et **11,2%** habitent **Auderghem**. Les autres personnes habitent d'autres communes, bruxelloises ou non.

Situation familiale :

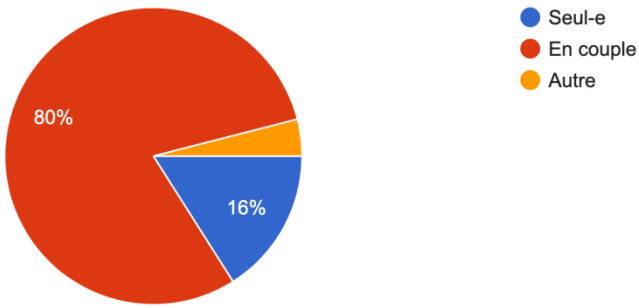

80% des parents ayant répondu à l'enquête sont **en couple**, **16%** des familles sont **monoparentales** et **15%** ont répondu **« autre »**.

Nombre d'enfants :

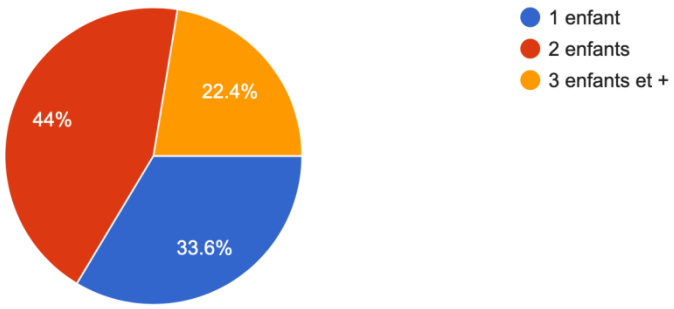

44% des familles ayant répondu à l'enquête ont **2 enfants**, **33,6%** ont **1 enfant** et **22,4%** ont **3 enfants et plus**.

Âge des enfants :

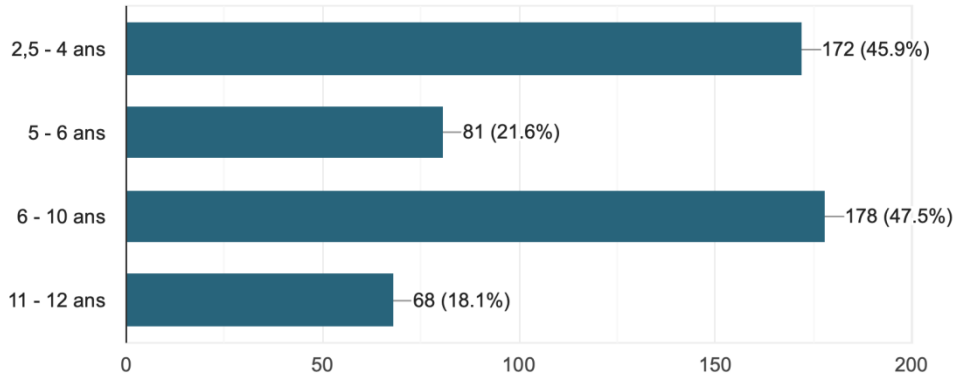

La majorité (**47,5%**) des enfants a entre **6 et 10 ans** ou entre **2 ans et demi et 4 ans** (**45,9%**). Ensuite, **21,6%** des enfants ont entre **5 et 6 ans** et **18,1%** entre **11 et 12 ans**.

Situation professionnelle des parents :

La majorité (**69,1%**) des parents travaille à **temps plein**. **17,7%** travaillent à **temps partiel** et **7,5%** en **horaire variable**. **5,9%** et **5,6%** sont **femme/homme au foyer**. **1,9%** des parents est **en formation**. Et **4%**

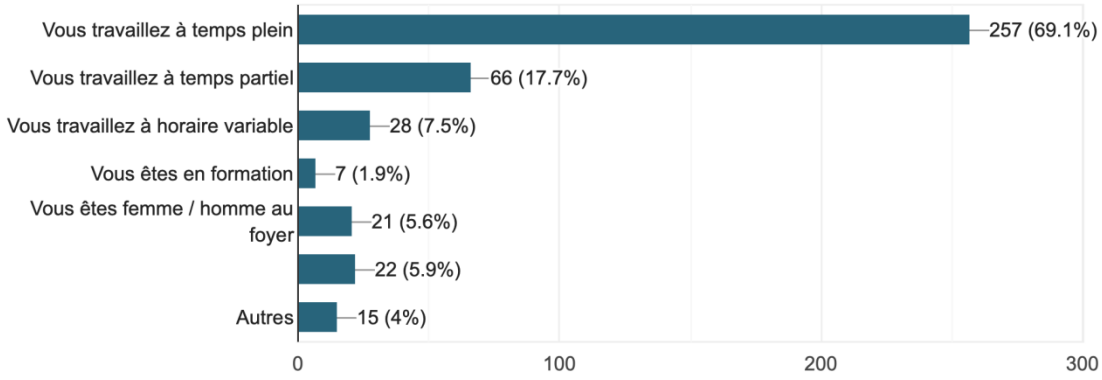

des parents ont répondu **« Autres »**.

LES ENFANTS

Les animations prévues pour récolter l'avis des enfants n'ayant pas pu avoir lieu, un questionnaire spécifique et ludique a été rédigé à leur attention. Merci à Peter Elliott https://www.peterelliott.be/ pour ses illustrations originales pour ce projet.

Près de 120 questionnaires complétés par les enfants viennent enrichir la vision des parents.

PROFIL DES ENFANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE

Thomas, Gabriel, Camille, Ernestine, Ana, Robin, Jakob, Tyler, Roa, Aydin Lina, Marcus, Nino, Beloslava, Amine, Sara, Adelie, Malik, Diogo, … ont :

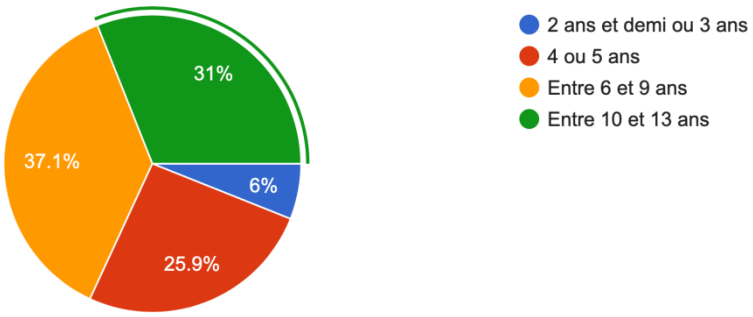

Et fréquentent les écoles communales et libres de la commune de Watermael-Boitsfort.

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL

Des questionnaires ont également été réalisés à destination des auxiliaires d'éducation pour les écoles et à destination des opérateurs.

Les auxiliaires d'éducation ont répondu en grande majorité, mais plus spécifiquement pour les écoles communales. Pour les milieux d'accueil associatifs, de nombreuses relances ont été réalisée pour récolter leur avis.

Plusieurs entrevues semi-dirigées ont eu lieu avec des opérateurs pour compléter les données des questionnaires.

PROFIL DES ACCUEILLANT(E)S EXTRASCOLAIRES

Résultats de l'enquête : se basent sur un échantillon de **53 réponses**.

La majorité des accueillant(e)s (47) ayant répondu à ce questionnaire travaillent dans les écoles **communales**. Seul 6 accueillant(e)s viennent des écoles du réseau libre.

- Quelle école ?

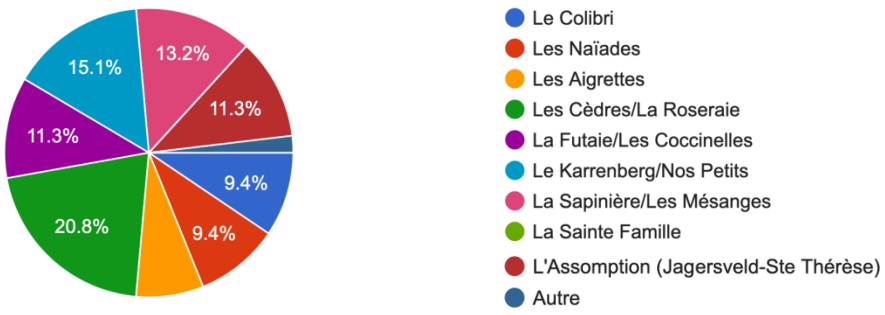

- Quelle section ?

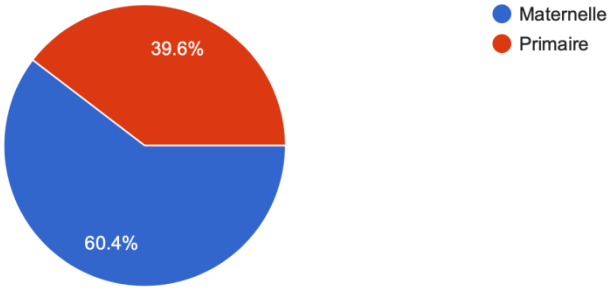

- Temps plein ou temps partiel ?

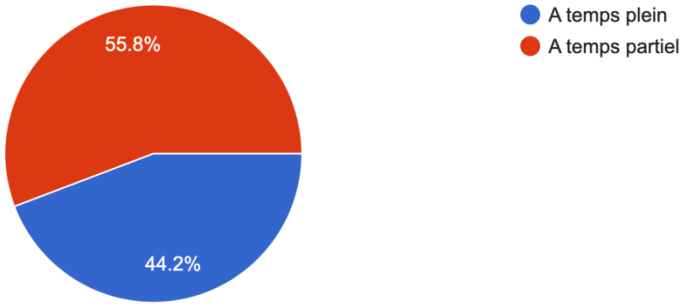

PROFIL DES OPÉRATEURS DE L'ACCUEIL

Résultats de l'enquête : se basent sur un échantillon de **15 réponses.**

- **Type(s) d'accueil**

La majorité des opérateurs (**78,6%**) ayant répondu à l'enquête propose des activités extrascolaires pendant

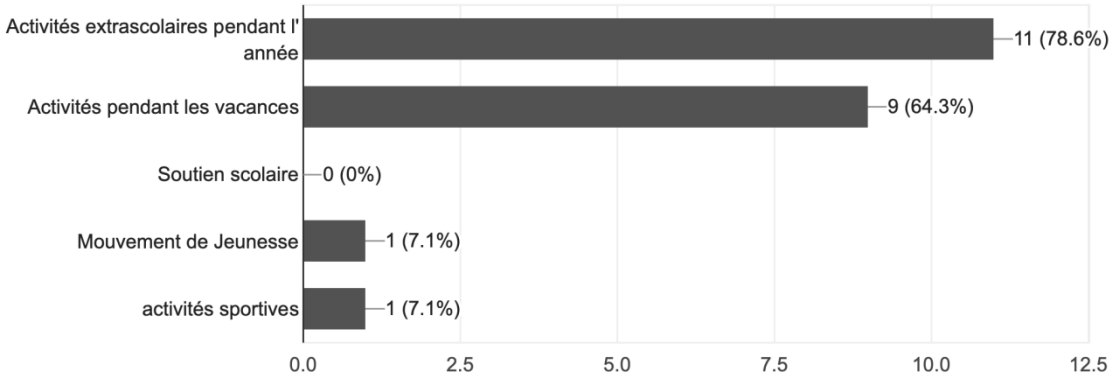

l'année. **64,3%** proposent (également) des activités pendant les vacances, **7,1%** sont des Mouvements de Jeunesse, **7,1%** proposent des activités sportives. Aucun opérateur ne propose du soutien scolaire.

- **Déclarations, autorisations, reconnaissances et subventions**
- **Âge minimal des enfants accueillis**

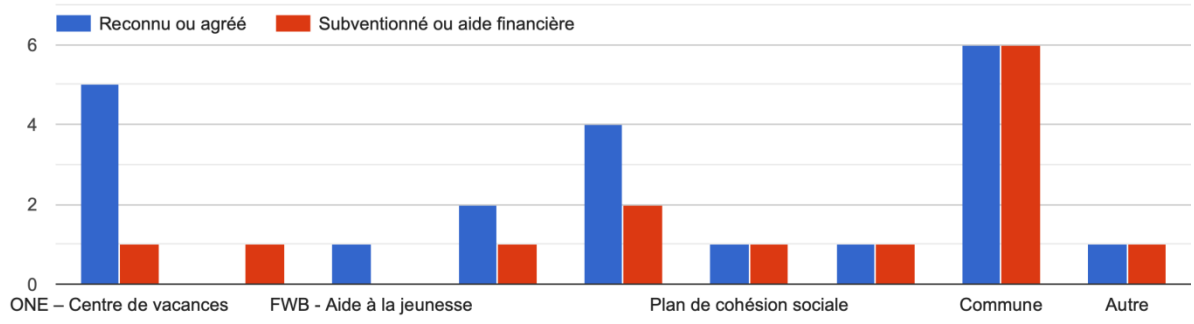

- **Âge minimal des enfants accueillis**

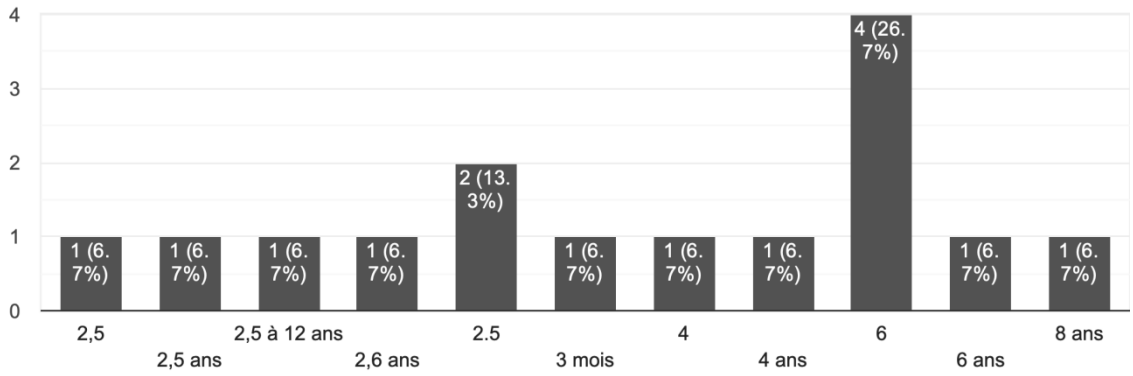

La majorité des opérateurs ayant participé à l'enquête (**26,7%**) accueille les enfants à partir de 6 ans puis à partir de 2 ans et demi (**13,3%**).

- **Âge maximal des enfants accueillis**

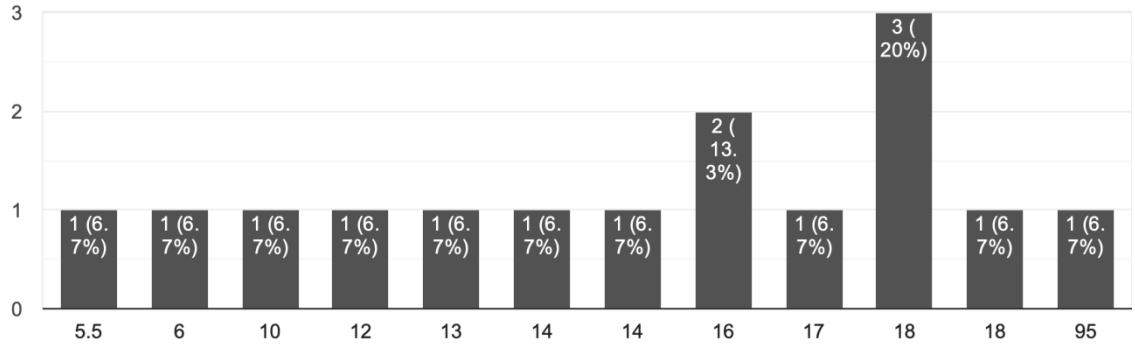

Et la majorité des opérateurs (20%) accueille les enfants jusqu'à 18 ans puis jusque 16 ans (13,3%), etc.

➔ De manière générale, les opérateurs accueillent le plus souvent soit entre 2,5 et 12 ans, soit entre 6 et 18 ans. Aussi, la capacité d'accueil des opérateurs varie entre 6 et 360 enfants. Concernant la gratuité totale des activités proposées, tous les opérateurs ont répondu « non » : au moins une partie des activités proposées est payante.

PLUSIEURS PARTENAIRES IDENTIFIÉS ONT ÉTÉ RENCONTRÉS

Pour compléter et nuancer les difficultés et manques relevés par les questionnaires, plusieurs partenaires ont été rencontrés lors d'entrevues : le responsable du CEC ; l'animatrice médiation du Centre culturel La Vénerie, le service de prévention et cohésion sociale (divers intervenants dont la fonctionnaire de prévention, la coordinatrice de l'Antenne scolaire et une psychologue du CEFAS) ; la coordinatrice et gestionnaire de projets à caractère social collectif du Logis-Floréal ; l'assistante sociale en charge de la Coordination sociale ; la personne chargée de projets à l'Espace Mosaïque – projet de cohésion sociale des Trois Tilleuls, etc.

La coordinatrice ATL, et depuis septembre 2020 la collaboratrice ATL, rencontrent régulièrement les partenaires du terrain à travers des réunions, groupes de travail, visites de terrain, collaborations. A ce titre, les référents de l'accueil extrascolaire ; les directions des écoles communales ; de nombreux partenaires sociaux à travers la Coupole et des sous-groupes de travail ; la direction, les responsables de sections et des chargés de projets du réseau des bibliothèques et ludothèques ; la direction du Centre culturel La Vénerie, le RCC Boitsfort, … expriment régulièrement les forces et les faiblesses de leur structure et réseau, mais également les difficultés rencontrées dans la mise en place de leurs projets.

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les données issues des questionnaires doivent être enrichies par un croisement de points de vue. Concernant les familles, l'ensemble des profils n'est pas représenté de par la technique de récolte d'informations et les moyens disponibles pour répondre à ce type de questionnaire. Les rencontres avec les professionnels de l'accueil et les partenaires ainsi que les données récoltées lors de réunions en lien avec le secteur 3-12 ans permettent de nuancer les éléments récoltés.

Parmi les répondants au questionnaire famille, la part des ménages monoparentaux n'est pas suffisamment représentée au regard de leur proportion dans la population Boitsfortoise. Nous verrons plus bas que les ménages monoparentaux représentent près de 14% du total des ménages privés. Si l'on reprend la part des couples avec enfants et la part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés en 2019, on observe que les familles monoparentales représentent près de 36% du total général. C'est dès lors pour compléter les données issues des questionnaires que des partenaires spécifiques ont été identifiés.

Au niveau de la situation professionnelle des répondants, il est difficile de se positionner au niveau de la représentativité. Les chiffres disponibles nous informent sur le pourcentage de population active occupée (la part des habitants de la commune qui vivent d'un revenu du travail et non d'allocations diverses au sein de la population en âge de travailler - population de 18 ans-64 ans). Nous ne disposons pas de ces indicateurs uniquement pour les familles.

LA COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

WATERMAEL–BOITSFORT : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

SITUATION ET TERRITOIRE

Watermael-Boitsfort représente 8 % du territoire régional, soit 12,9km^2. La commune est située en deuxième couronne, dans le quadrant sud-est de la Région de Bruxelles-Capitale.

Elle est bordée par Auderghem au nord-est, Rhode-Saint-Genèse, Hoeilaart et Overijse (Région flamande) au sud (au travers de la Forêt de Soignes), Uccle (Forêt de Soignes), Ville de Bruxelles (Square des Nations) et Ixelles à l'ouest. La commune de Watermael-Boitsfort compte six quartiers. Les limites de ces quartiers ne concordent pas toujours avec les limites communales.

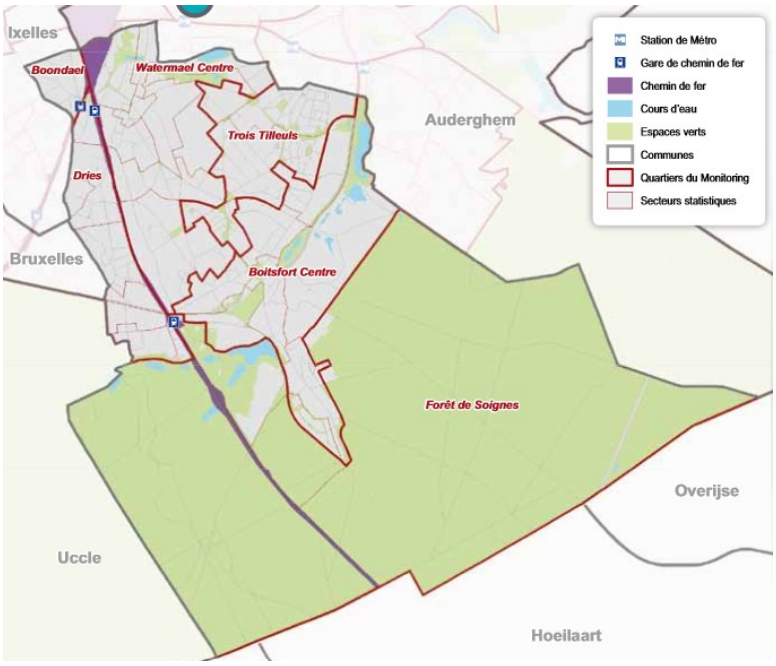

QUELQUES SPÉCIFICITÉS LOCALES

UN NOMBRE IMPORTANT DE MAISONS ET DE LOGEMENTS SOCIAUX

La commune compte plus de maisons par rapport à la moyenne régionale. À l'inverse, elle compte moins d'appartements. En effet, on peut observer que le paysage bâti de la commune est essentiellement constitué de maisons mitoyennes, de villas et de petites maisons semi-rurales ou ouvrières. On y rencontre relativement peu de grands immeubles en hauteur.

Part des ménages résidant en maison unifamiliale 2001 (%)

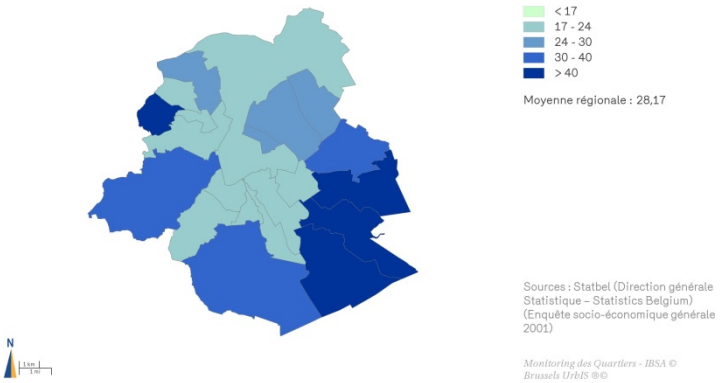

51,61% des ménages résident dans une maison unifamiliale. C'est donc la part des maisons unifamiliales dans le nombre total de logements occupés sur la commune.

Depuis 1920, Watermael-Boitsfort accueille deux vastes cités-jardins, parmi les plus importantes en région bruxelloise : Le Logis et Floréal. Elles présentent un caractère remarquable par leur étendue et leur aspect coloré, inspiré des cités-jardins anglaises. Elles sont constituées en grande partie de logements sociaux. Bordées par des voiries verdoyantes et arborées, les deux cités sont aujourd'hui classées. Au cours du temps, une partie des maisons du Logis et de Floréal a été vendue à des particuliers.

Les deux cités-jardins se sont progressivement vu adjoindre d'autres immeubles de logements sociaux. Le parc social de la commune est, en proportion du nombre de ménages, le plus important de la région (18 %).

Watermael-Boitsfort accueille 18,9 logements sociaux pour 100 ménages privés en 2019 ; pour 7,2 logements sociaux pour 100 ménages privés à la même date pour la Région de Bruxelles Capitale.

Part des logements sociaux (nombre de logements sociaux pour 100 ménages) 2019 (logt/100 ménages)

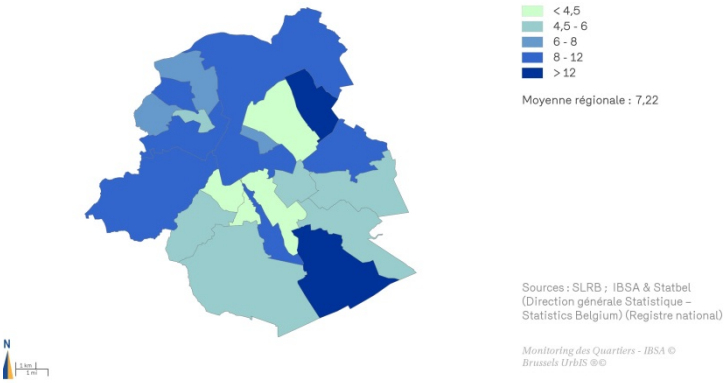

LA COMMUNE LA PLUS VERTE ET LA MOINS DENSÉMENT PEUPLÉE DE LA RÉGION BRUXELLOISE

27 % des espaces verts régionaux accessibles au public se trouvent dans la commune de Watermael-Boitsfort, elle est dès lors la commune la plus verte de la région bruxelloise.

Une grande partie du sud de la commune est occupée par la Forêt de Soignes, 59% du territoire, et est donc inhabitée. De ce fait et de par la présence importante d'autres zones vertes et de jardins privés notamment, Watermael-Boitsfort est la commune la moins densément peuplée de la Région. On retrouve 1952 habitants/km^2 à Watermael-Boitsfort pour 7500 habitants/km^2 pour la Région de Bruxelles-Capitale.

A Watermael-Boitsfort, près de 93% de la population vit dans un rayon de 300m autour d'un espace vert d'une taille supérieure à 500m^2 accessible au public.

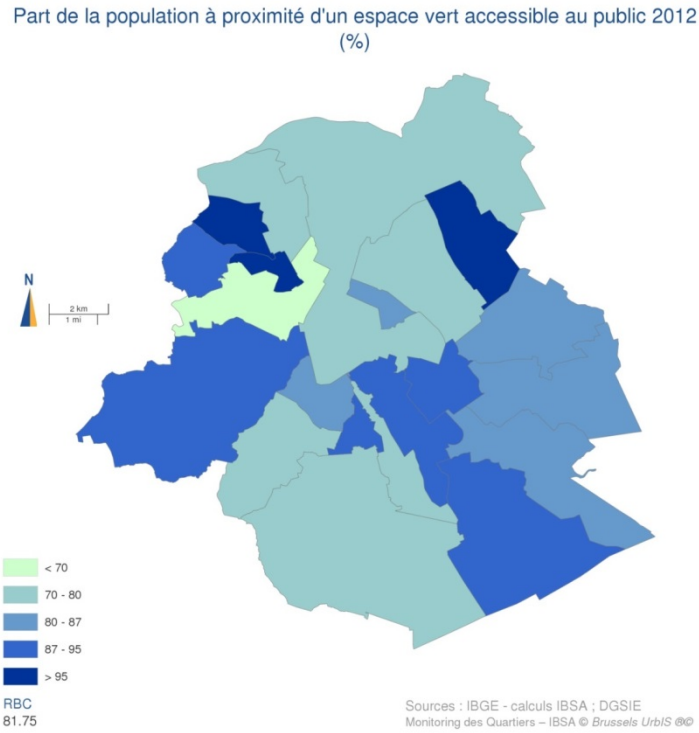

Part de la population à proximité d'un espace vert accessible au public (2012) : Watermael-Boitsfort : 92,81 ; RBC : 81,75

Les espaces verts sont gérés en partie par la Commune et en grande partie par l'IBGE. Ils ont un rôle important dans le maillage vert à l'échelle régionale.

La commune est également traversée par plusieurs cours d'eau dont certaines parties sont à découvert.

Un projet d'agriculture urbaine et de bercail sont présents depuis plusieurs années.

POPULATION

Au 1er avril 2020, Watermael-Boitsfort compte 25.321 habitants. Les enfants de 2 à 12 ans représentent 12,2% de la population, pour 11% au 1er janvier 2015.

Quelques spécificités locales

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FAIBLE

On observe une croissance démographique faible en comparaison à la moyenne régionale. Watermael-Boitsfort est également la seule commune de la région qui présente un solde naturel négatif, c'est-à-dire un nombre de décès supérieur au nombre de naissances.

Watermael-Boitsfort reste la seule commune bruxelloise dont **le nombre d'habitants n'augmente pas significativement**. Après avoir connu un pic à 25.000 habitants dans les années 1970, la population n'a cessé de baisser jusqu'en 2006, date à laquelle la tendance a commencé à s'inverser. Aujourd'hui, retour aux chiffres des années 1970.

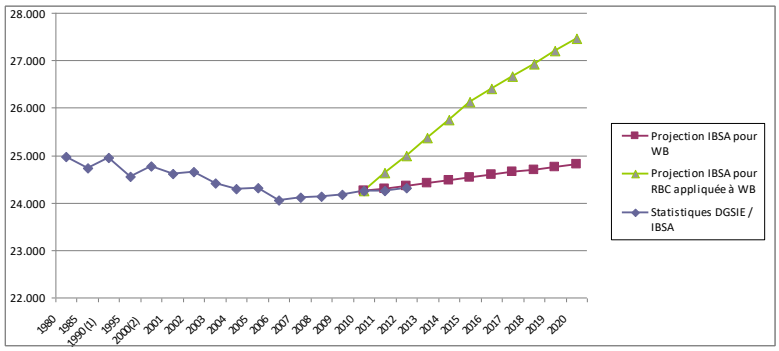

Tableau 1.6.2.1
Évolution annuelle de la population : 2016-2025 (au 1er janvier)
Total

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Anderlecht	117.455	119.020	120.649	121.615	122.568	123.914	124.973	126.213	127.688	129.088
Auderghem	32.530	33.010	33.229	33.276	33.361	33.575	33.733	33.793	34.012	34.054
Berchem-Sainte-Agathe	24.132	24.518	24.914	25.123	25.345	25.651	26.027	26.309	26.549	26.794
Bruxelles	179.665	184.960	188.184	189.913	191.040	193.083	194.929	196.577	198.575	200.898
Etterbeek	46.800	47.348	48.182	48.372	48.662	48.966	49.285	49.673	49.937	50.215
Evere	39.114	39.916	41.008	41.774	42.593	43.442	44.058	44.683	45.233	45.711
Forest	55.430	56.123	56.598	57.007	57.312	57.553	57.782	58.079	58.461	58.720
Ganshoren	24.103	24.395	24.796	25.008	25.265	25.463	25.627	25.836	26.117	26.375
Ixelles	84.291	85.914	86.826	86.730	87.280	87.706	88.061	88.432	88.876	89.214
Jette	51.204	52.022	52.875	53.436	54.035	54.762	55.341	56.034	56.662	57.322
Koekelberg	21.760	22.138	22.561	22.837	23.114	23.395	23.674	23.970	24.299	24.605
Molenbeek-Saint-Jean	96.188	97.199	99.051	99.931	100.623	101.323	101.985	102.617	103.535	104.205
Saint-Gilles	51.482	52.145	53.001	53.466	53.649	53.576	53.811	53.988	54.167	54.478
Saint-Josse-ten-Noode	27.456	27.527	27.648	27.766	27.908	27.999	28.184	28.250	28.366	28.505
Schaerbeek	132.858	134.788	135.245	136.504	137.785	138.060	139.275	140.373	140.785	141.842
Uccle	81.263	82.004	82.790	82.900	82.930	83.008	82.917	82.949	83.041	83.028
Watermael-Boitsfort	24.432	24.402	24.465	24.383	24.273	24.246	24.161	24.082	24.064	24.000
Woluwe-Saint-Lambert	54.160	54.438	54.649	54.346	54.483	54.690	54.782	54.901	55.018	55.100
Woluwe-Saint-Pierre	41.477	42.043	42.404	42.486	42.510	42.528	42.493	42.458	42.448	42.401

Unité : nombre de personnes
Échelle géographique : commune
Source : IBSA, Bureau fédéral du Plan, Statbel (Direction générale statistique - Statistics Belgium) (Projections démographiques communales, 2016)

Les chiffres de population mentionnés dans le tableau ci-dessus ont été calculés sur la base des données démographiques individuelles du Registre national, qui ont été traitées par Statbel (Direction générale statistique - Statistics Belgium). La projection date de 2016.

UN NOMBRE ÉLEVÉ DE FAMILLES MONOPARENTALES

On observe un nombre de familles monoparentales supérieur à la moyenne de la Région : 13,7% de part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés, pour une moyenne régionale de 11,6%.

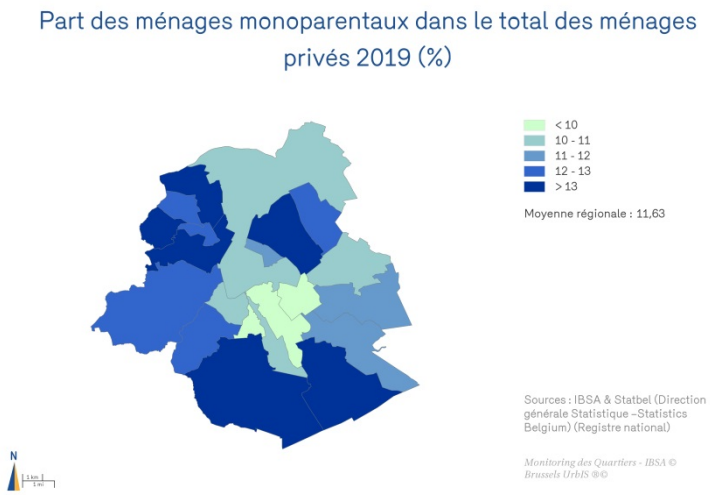

Notons que l'on retrouve une importante proportion de parents isolés dans les logements sociaux. Conformément à la législation (lois du 26 septembre 1996 et du 7 décembre 2001), les familles monoparentales sont en effet prioritaires pour l'obtention d'un logement social. Les quartiers caractérisés par un pourcentage relativement élevé de parents isolés sont donc souvent aussi des quartiers totalisant une part plus importante de logements sociaux.

Concernant l'évolution à Bruxelles de 2001 à 2019 : en 2001, 10 % des ménages établis en Région de Bruxelles-Capitale étaient des familles monoparentales. Ce chiffre a augmenté jusqu'à atteindre 11,66 % au 1er janvier 2017, et il baisse légèrement depuis. La répartition géographique n'a que peu évolué, même si elle s'est accentuée. En particulier dans le croissant pauvre et dans pour ainsi dire l'entièreté de la seconde couronne, le pourcentage de parents isolés parmi les ménages privés a augmenté.

Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés 2019 (%)

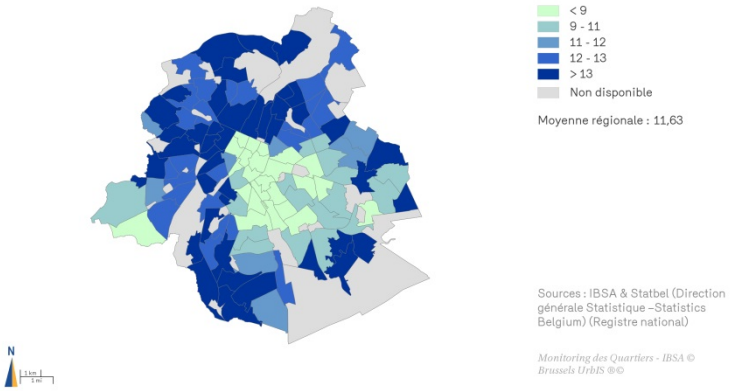

Part des logements sociaux (nombre de logements sociaux pour 100 ménages) 2019 (logt/100 ménages)

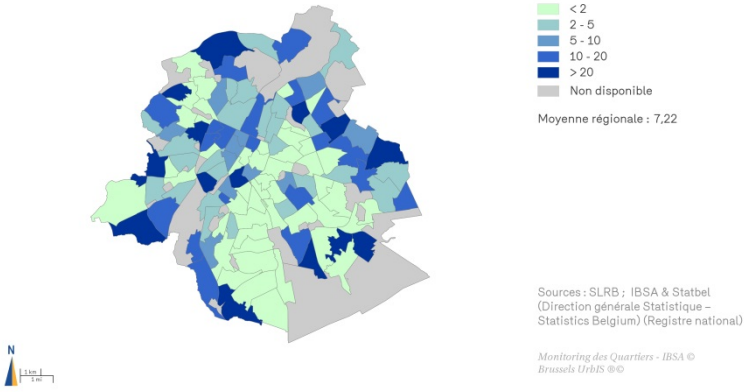

Si on observe à Watermael-Boitsfort une moyenne de familles monoparentales supérieure à la Région, on retrouve également la tendance d'une présence de nombreuses familles monoparentales dans les quartiers qui accueillent un nombre important de logements sociaux. Boitsfort-Centre y fait exception et se situe dans la moyenne supérieure sans accueillir de nombreux logements sociaux.

Code	Territoire	Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)
		-2019-
21017	Watermael-Boitsfort	13,73
	Moyenne des territoires affichés	13,73
	Moyenne régionale	11,63
	Total RBC	
	* ND: non disponible	
	* VS: valeur soumise au seuil	< 200 habitants

Des variations importantes sont observables par quartier.

Code	Territoire	Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%) -2019-
101	Trois Tilleuls	20,73
102	Transvaal	13,63
103	Boitsfort Centre	13,28
104	Watermael Centre	10,14
105	Dries	14,43
106	Boondael	10,14
	Moyenne des territoires affichés	12,89
	Moyenne régionale	11,63
	Total RBC	
	* ND: non disponible	
	* VS: valeur soumise au seuil	< 200 habitants

UNE POPULATION ÂGÉE IMPORTANTE

L'ÂGE MOYEN LE PLUS ÉLEVÉ DE LA RÉGION

Watermael-Boitsfort est la commune la plus âgée de la Région, avec un âge moyen de 42,43 ans en 2020 (contre 37,58 ans à l'échelle régionale). Elle indique, à l'inverse de la grande majorité des communes bruxelloises, une tendance au vieillissement de sa population. On constate en effet une légère augmentation de l'âge moyen entre 2005 et 2020.

	2006	2007	2008[r]	2009	2010	2011[b]	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Anderlecht	38,38	38,17	37,97	37,69	37,38	37,11	36,90	36,70	36,54	36,49	36,42	36,40	36,45	36,52	36,56
Auderghem	41,30	41,28	41,04	40,95	40,84	40,47	40,34	40,10	40,08	39,91	39,79	39,94	39,90	39,91	39,79
Berchem Sainte-Agathe	40,35	40,08	39,70	39,44	39,19	39,06	39,18	38,95	38,84	38,73	38,53	38,30	38,42	38,35	38,26
Bruxelles	37,06	36,97	36,81	36,58	36,44	36,33	36,31	36,23	36,18	36,05	36,05	36,21	36,20	36,28	36,36
Etterbeek	37,99	37,85	37,70	37,59	37,50	37,43	37,40	37,31	37,28	37,32	37,21	37,33	37,42	37,36	37,45
Evere	39,79	39,66	39,55	39,41	39,32	39,17	39,01	38,89	38,84	38,88	38,86	38,78	38,74	38,71	38,57
Forest	38,37	38,23	38,13	38,05	38,04	37,92	37,68	37,56	37,63	37,63	37,60	37,67	37,68	37,72	37,78
Ganshoren	42,71	42,41	42,10	41,81	41,37	40,99	40,77	40,52	40,27	40,05	39,92	39,80	39,64	39,51	39,25
Ixelles	38,15	37,99	37,89	37,87	37,94	37,80	37,71	37,65	37,56	37,54	37,53	37,60	37,70	37,80	37,85
Jette	40,27	40,03	39,70	39,40	39,09	38,82	38,67	38,52	38,30	38,29	38,14	38,11	38,15	38,23	38,26
Koekelberg	37,61	37,24	36,98	36,67	36,42	36,19	36,04	35,78	35,70	35,75	35,77	35,76	35,75	35,74	35,77
Molenbeek Saint-Jean	35,65	35,52	35,37	35,15	35,06	34,86	34,80	34,77	34,79	34,85	34,83	34,90	35,00	35,05	35,04
Saint-Gilles	35,78	35,83	35,79	35,79	35,78	35,67	35,65	35,73	35,78	35,85	35,92	36,15	36,49	36,68	36,94
Saint-Josse-ten-Noode	32,69	32,91	32,94	32,95	32,95	33,06	33,04	33,18	33,37	33,62	33,93	34,17	34,53	34,74	35,08
Schaerbeek	35,30	35,21	35,00	34,94	34,86	34,68	34,64	34,62	34,65	34,73	34,71	34,74	34,88	34,99	35,21
Uccle	41,86	41,85	41,97	41,92	41,93	41,88	41,74	41,67	41,68	41,74	41,70	41,70	41,79	41,76	41,70
Watermael-Boitsfort	42,33	42,29	42,35	42,38	42,36	42,53	42,54	42,44	42,50	42,49	42,45	42,23	42,25	42,33	42,43
Woluwe Saint-Lambert	41,81	41,73	41,52	41,48	41,28	41,11	41,09	40,85	40,66	40,64	40,59	40,52	40,43	40,42	40,38
Woluwe Saint-Pierre	42,01	42,05	42,14	42,12	42,00	41,93	41,87	41,91	41,84	41,91	41,92	41,91	41,70	41,72	41,74
Région de Bruxelles-Capitale	**38,34**	**38,23**	**38,08**	**37,93**	**37,80**	**37,62**	**37,53**	**37,44**	**37,39**	**37,39**	**37,35**	**37,41**	**37,47**	**37,52**	**37,58**
Brabant flamand	40,93	41,03	41,14	41,22	41,32	41,38	41,48	41,58	41,66	41,75	41,83	41,90	41,97	42,04	42,11
Brabant wallon	39,43	39,58	39,76	39,94	40,10	40,27	40,45	40,61	40,79	40,95	41,08	41,27	41,48	41,70	41,90
Région flamande	41,13	41,28	41,42	41,53	41,65	41,75	41,86	41,99	42,11	42,26	42,38	42,50	42,61	42,73	42,85
Région wallonne	39,97	40,07	40,18	40,27	40,37	40,44	40,54	40,63	40,75	40,88	41,00	41,13	41,27	41,42	41,57
Belgique	**40,49**	**40,59**	**40,69**	**40,77**	**40,85**	**40,90**	**40,99**	**41,08**	**41,18**	**41,30**	**41,41**	**41,52**	**41,64**	**41,76**	**41,89**

Unité : an
Échelle géographique : commune
Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

UNE PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES NETTEMENT PLUS IMPORTANTE QUE DANS L'ENSEMBLE DE LA RÉGION

Si on reprend les 10 dernières années, **le coefficient de vieillissement** est passé de 95 % à près de 100 % en 2015. Il est de 98,8 en 2019, ce qui traduit une proportion aujourd'hui presque équivalente de personnes âgées de 65 ans et plus et de personnes de moins de 18 ans dans la commune.

Le coefficient de séniorité est également élevé. Il traduit la part relative des personnes âgées de 80 ans et plus parmi les personnes âgées de 60 ans et plus, ce qui implique une tendance au vieillissement de la population de 65 ans et plus.

Code	Territoire	Âge moyen (année) -2019-	Coefficient de séniorité (80+/60+) (%) -2019-	Part des 65 ans et plus dans la population totale (%) -2019-	Coefficient de vieillissement (%) -2019-
21017	Watermael-Boitsfort	42,33	24,55	20,35	98,84
	Moyenne des territoires affichés	42,33	24,55	20,35	98,84
	Moyenne régionale	37,52	23,16	13,13	57,45
	Total RBC				
	* ND: non disponible				
	* VS: valeur soumise au seuil	< 200 habitants	< 200 habitants	< 200 habitants	< 200 habitants

WATERMAEL–BOITSFORT, UNE COMMUNE DUALE ET DIVERS ENJEUX

Les spécificités démographiques de la commune illustrent une commune duale et divers enjeux.

A l'échelle des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, Watermael-Boitsfort abrite une population globalement assez aisée, d'un niveau socio-culturel moyen supérieur à la celui de la Région. Le revenu imposable moyen par habitant se situe parmi les trois plus élevé des 19 communes bruxelloises (19.651€ pour WB, 13.831€ pour RBC en 2015).

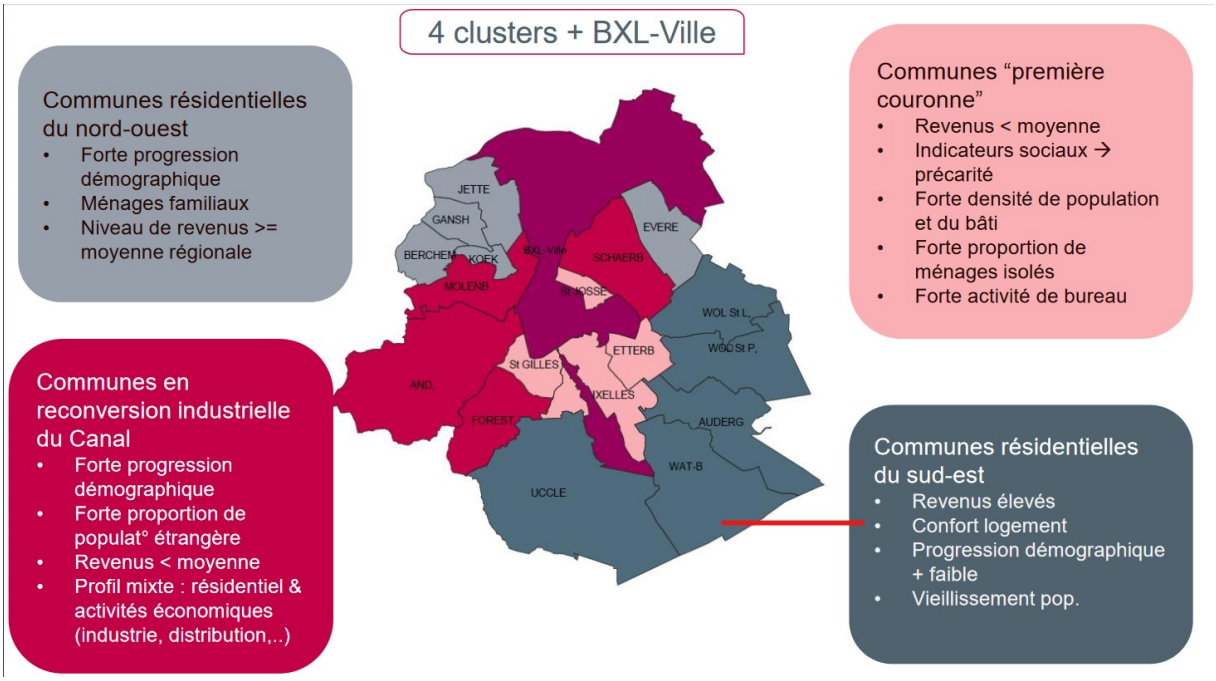

Schéma issu de « Typologie socio-économique des communes –2017 Wallonie et Bruxelles », Belfius Research, mars 2018.

Comme souligné dans la typologie socio-économique des communes de Belfius, Bruxelles n'a pas de territoire communal homogène et présente de fortes disparités en fonction des quartiers.

Le constat à l'échelle communale tend dès lors à se nuancer fortement. En effet, comme nous l'avons vu à côté des villas et maisons bourgeoises, le territoire communal compte 18,9 logements sociaux pour 100 ménages privés en 2019 (moyenne RBC : 7,2 logements sociaux/100 ménages privés) qui sont par ailleurs de plus en plus occupés, depuis l'ordonnance de 1996 régionalisant l'attribution des logements sociaux, par des locataires en grande précarité (famille monoparentale, primo-arrivants, …).

Si on reprend le revenu imposable moyen par habitant[1] à l'échelle des quartiers en 2015, on observe de grandes disparités : plus de 18.000 € pour les quartiers de Boitsfort-centre, Watermael-centre et Boondael, entre 15.500 et 18.000 pour le quartier du Dries et entre 11.000 et 13.500 pour le quartier des Trois-Tilleuls.

Revenu imposable moyen par habitant (classes de revenus) 2015 (€)

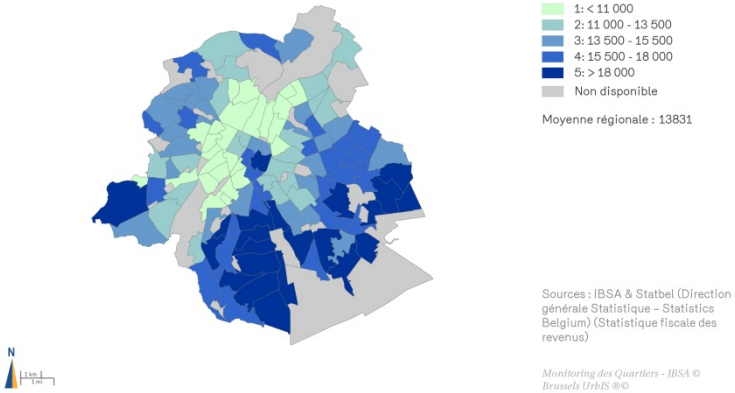

Si on regarde la part des moins de 18 ans vivant dans un ménage sans aucun revenu de travail en 2016 (%)[2], on observe également de grandes disparités à l'échelle des quartiers variant de moins de 10 pour Boitsfort-centre et Watermael-centre, entre 10 et 13 pour Boondael et le Dries et plus de 20 pour les Trois-Tilleuls.

Part des moins de 18 ans vivant dans un ménage sans revenu du travail 2016 (%)

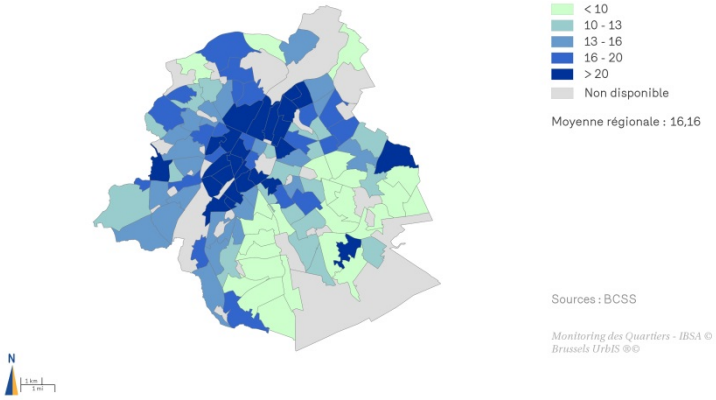

Le coefficient de Gini, degré d'inégalité des revenus, calculé ici sur le total net imposable est de 0,5, plus élevé que la moyenne régionale qui est de 0,46.[3]

---

[1] Le revenu moyen par habitant d'un territoire est calculé en divisant la somme des revenus des déclarations à l'impôt des personnes physiques des habitants de ce territoire par le nombre de ces habitants.

[2] Nombre de mineurs vivant dans un ménage sans revenus du travail / Nombre de mineurs dont on connaît le statut professionnel du ou des parents.
Cet indicateur a pour objectif de déterminer la proportion d'enfants de moins de 18 ans qui vivent dans un ménage au sein duquel aucun des parents n'a un revenu du travail.
Pour ce faire, les données sur la position socio-économique des individus, issues de la Banque-Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS), sont utilisées. La BCSS centralise diverses données des institutions belges de sécurité sociale, du Registre national et de plusieurs autres organismes publics.

[3] Le coefficient de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de revenus. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où les revenus de chacun seraient égaux. À l'inverse, il est égal à 1 dans une situation d'inégalité extrême (où tous les revenus sauf un seraient nuls).

Les services sociaux témoignent d'une explosion des demandes ponctuelles d'aide financière complémentaire (factures scolaires, médicales et paramédicales, eau-gaz-électricité, télécommunication, etc.).

Les enjeux sont multiples aux regards des spécificités énoncées :

- Un nombre important de maisons et de logements sociaux
- La commune la plus verte et la moins densément peuplée de la région bruxelloise
- Une croissance démographique faible
- Un nombre élevé de familles monoparentales
- Une population âgée importante

Nous tâcherons de les relier aux données complémentaires relevées par les enquêtes et les entrevues en lien avec le public des 2,5 – 12 ans, leurs familles et les structures existantes sur le territoire.

Toutes les données statistiques de ce chapitre, sauf exceptions spécifiées, sont issues de :

- Institut Bruxellois de statistique et d'Analyse et observatoire de la santé et du social de Bruxelles-capitale (commission communautaire commune), 2016, Zoom sur les communes : Watermael-Boitsfort.
- IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Statistique fiscale des revenus).
- Le Monitoring des quartiers de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA).

MOBILITÉ

QUELQUES DONNÉES NON EXHAUSTIVES CONCERNANT LA MOBILITÉ :

Double vallée avec le point culminant central des Trois Tilleuls : se déplacer d'un pôle à l'autre de la commune signifie une montée et une descente assez prononcées.

TRANSPORTS EN COMMUN

- Trois gares SNCB
- Plusieurs lignes de bus
- Une ligne de tram
- Absence de station de métro sur le territoire, mais 3 (Beaulieu, Demey, Herrmann-Debroux) aux limites de la commune
- Aux heures de pointe, temps de parcours très long pour rejoindre le centre de Bruxelles sans prendre le métro et Uccle, une des communes limitrophes

AUTO

- Stations de véhicules partagés (+ de nouvelles prévues)
- Nombre d'emplacements de parking confirmés dans les projets de réaménagement récents
- Parkings de dissuasion à proximité (aire Delta)
- Présence d'une entrée majeure des véhicules automobiles dans la Région via le viaduc de fin de l'autoroute 411 (Auderghem)

VÉLO

- Collectif de cyclistes très proactif (GRACQ)
- Vélos partagés
- Poursuite de la mise en œuvre du plan communal vélo
- Présence du GRACQ - Collectif de cyclistes très proactif
- Nouveau plan communal de mobilité en vue de limiter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels

DYNAMIQUE CULTURELLE ET PÔLES D'ATTRACTION

- Forte dynamique culturelle
- Quartiers à forte identité culturelle (carnaval, comités de quartier, quartiers durables)
- Divers événements récurrents : parcours d'artistes, Fête des fleurs, fêtes de quartiers, rues aux jeux, Sports Open Day, …
- Un large réseau de bibliothèques et ludothèques (3 implantations, dont 2 bibliothèques jeunesse et 2 ludothèques, ainsi qu'un Centre du Livre d'Artistes)
- Un Centre culturel : la Vénerie, un des plus anciens de la Région et un CEC (catégorie 4)
- Deux Académies : de musique et des arts de la scène et des Beaux-Arts
- Un coordinateur culturel néerlandophone
- Centre sportif des Trois Tilleuls, incluant la piscine Calypso 2000, qui regroupe une offre importante de service pour tous les publics
- Une skate-park
- Divers plaines de jeux et terrains de sport
- 2 marchés hebdomadaires
- Projet d'agriculture urbaine : leChant des Cailles, forte dynamique citoyenne qui rassemble de nombreux habitants de la Commune. Développement de projets éducatifs.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LA COMMUNE

LES ATTRIBUTIONS ÉCHEVINALES

Hang Nguyen est échevine de l'Enseignement, de la Petite Enfance, de la Vie sociale et seniors, de la Vie économique, des Jumelages.

Plusieurs autres échevins se partagent d'autres compétences liées à l'enfance :

- **Olivier Deleuze**, Bourgmestre, est en charge de la Prévention et de la cohésion sociale, de la Diversité & L'Egalité des chances.
- **Odile Bury**, échevine de la Jeunesse, de l'Environnement, de la Transition, de l'information et de l'informatique. Elle est en charge des plaines de vacances et de jeux, des relations avec les scouts et les associations.
- **Jean-François de Le Hoye**, échevin en charge des Sports et de la Santé.
- **Daniel Soumillon**, échevin en charge de la Culture.
- **Marie-Noëlle Stassart**, échevine en charge de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité.
- **Cathy Clerbaux**, échevine en charge de la Participation et des Espaces verts
- **Benoit Thielemans**, échevin du Logement et des Bâtiments publics.

DYNAMIQUE COMMUNALE

LE SERVICE ACCUEIL TEMPS LIBRE – EXTRASCOLAIRE

La coordination Accueil Temps Libre – Extrascolaire est une cellule d'un équivalent temps-plein, une personne jusqu'en septembre 2020, actuellement 1 coordinatrice mi-temps et une collaboratrice mi-temps. Maïté de Hemptinne et Marie Calmein sont en charge de l'Accueil Temps Libre sur le territoire communal et encadrent les équipes de l'extrascolaire dans les écoles sur un plan pédagogique et organisationnel. La coordination ATL est rattachée en travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Enseignement.

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La CCA a été renouvelée en 2019, après les élections communales. Elle rassemble des représentants de tous les secteurs de l'accueil :

Membres du Conseil communal ; représentants des établissements scolaires des différents réseaux ; représentants des personnes qui confient les enfants (parents et représentants des mouvements d'éducation permanente – si possible) ; représentants des opérateurs déclarés à l'ONE (Plaines de vacances, associations, accueil extrascolaire dans les écoles) ; représentants des services, associations ou institutions agréés, reconnus ou affiliés à une organisation ou une fédération agréée ou reconnue par la CF autre que l'ONE (clubs sportifs, CEC, Centre culturel, bibliothèques, Académies, etc.).

Elle est présidée par Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement.

En moyenne, 2 réunions sont organisées par année civile. Elles permettent de finaliser et d'approuver divers travaux mais c'est également un lieu de débat et de concertation sur des thématiques liées à l'Accueil Temps Libre.

RÉSEAUX ET COMMISSIONS

Les secteurs de la culture, de l'éducation, de la santé et du sport sont bien représentés par de nombreuses associations. La transversalité entre secteurs existe et les différents acteurs se rencontrent de manière formelle.

La Coupole rassemble 3 fois par an tous les acteurs sociaux et culturels. Ils se réunissent parallèlement en commissions, associant différents secteurs autour d'une problématique.

La coordination ATL est informée des actions de la **Commission jeunesse** et participe à la **Commission petite enfance**.

Une plateforme enseignement existe et permet de réunir occasionnellement l'ensemble des directions des écoles sur le territoire communal. La coordination ATL participe régulièrement aux **réunions de « directions des écoles communales »**. Celles-ci réunissent l'Échevine de l'Enseignement, plusieurs membres du PO et d'autres intervenants de manière occasionnelle.

Le « Labo cultures-écoles » est une initiative née du souhait d'interroger le sens donné aux alliances entre cultures et écoles, de développer les pratiques collaboratives entres les partenaires des champs éducatifs (enseignement et ATL) et culturels. Ce projet est développé dans l'objectif d'« Approfondir et encourager les pratiques collaboratives entre les opérateurs et avec les partenaires de l'Accueil Temps Libre ».

BUDGET ALLOUÉ AU PROGRAMME CLE

Aucun subside communal récurrent n'est alloué au programme CLE.

Les auxiliaires d'éducation des écoles communales et les prestataires sous statut ALE sont rémunérés par l'Administration communale.

Les projets tels que les ateliers de l'extrascolaire, projets culturels ou environnementaux dans les écoles ; l'achat de matériel pour l'accueil extrascolaire des écoles ; l'organisation de conférences ou de projets spécifiques ; le projet de l'Accueil Temps Livres ou encore le remplacement des accueillants dans les écoles lors des journées de formations sont pris en charge par les subventions reçues par les écoles agréées dans le cadre du programme CLE.

OFFRE, BESOINS, ATTENTES CONCERNANT L'ACCUEIL TEMPS LIBRE À WATERMAEL-BOITSFORT

POTENTIEL D'ACCUEIL ET OFFRE D'ACTIVITÉS

Dans cette section, nous croiserons des informations concernant le public de 2,5 à 12 ans, l'offre d'accueil sur le territoire de Watermael-Boitsfort, des données sur les besoins et attentes des publics afin de mettre en avant les objectifs pour 2020-2025.

WATERMAEL-BOITSFORT : LES ENFANTS DE 2,5 A 12 ANS

POPULATION EN ÂGE DE SCOLARITÉ

Sur les 25.321 habitants au 1er avril 2020, 12,2% ont entre 2 et 12 ans. Sur les enfants de 2 à 12 ans, 40% ont entre 2 et 6 ans.

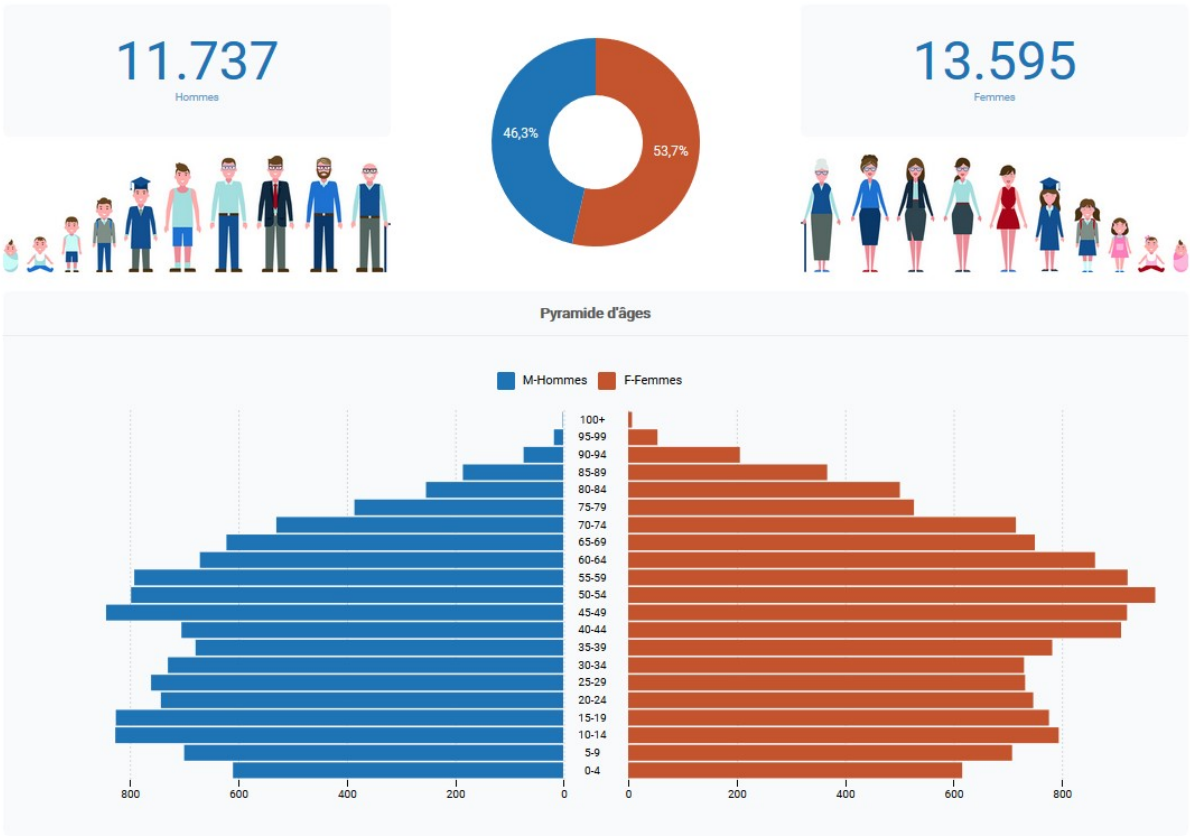

Nombre d'habitants en fonction de l'âge au 1er janvier 2020.

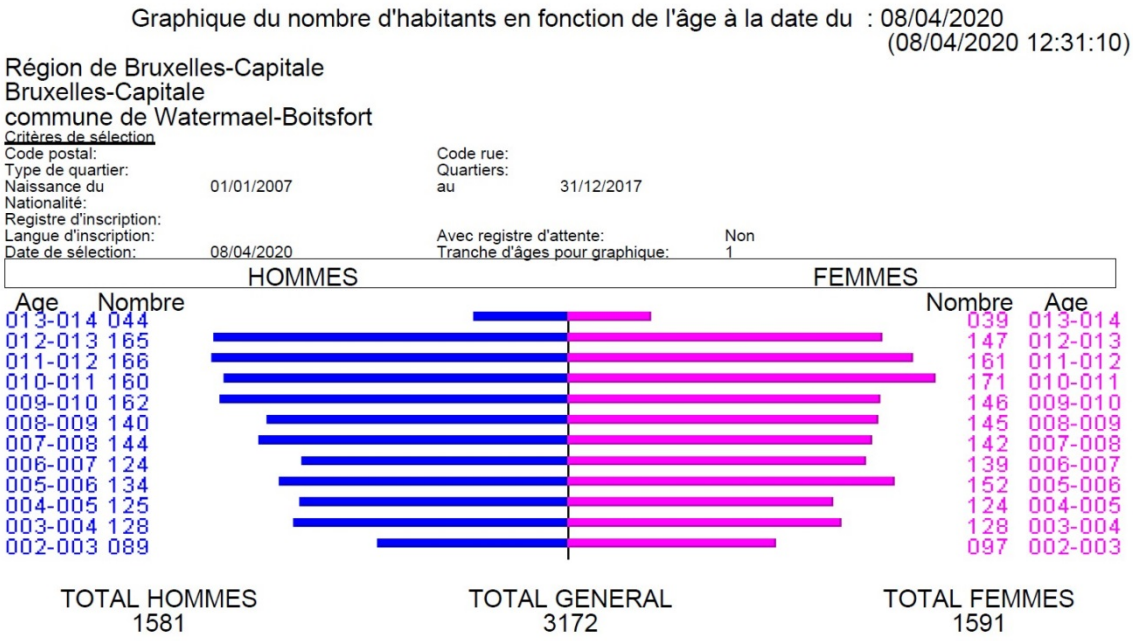

Au 8 avril 2020, on compte 1552 filles et 1537 garçons pour les 2-12 ans ; la proportion de filles (50,24%) est un tout petit peu supérieur à celle des garçons 49,76%[4].

PART DES 3-5 ANS DANS LA POPULATION TOTALE[5]

Watermael-Boitsfort : 3,34 % - RBC : 4,13 %

Si on regarde plus en détail les proportions par quartier des enfants d'âge d'enseignement maternel :

PART DES 3-5 ANS DANS LA POPULATION TOTALE - RÉPARTITION PAR QUARTIER

- Boitsfort-Centre : 3,44 %
- Trois-Tilleuls : 3,46 %
- Watermael-Centre : 2,85 %
- Dries : 3,63 %
- Boondael : 3,05%

PART DES 6-11 ANS DANS LA POPULATION TOTALE

Watermael-Boitsfort : 7,1 % - RBC : 7,84 %

Si on regarde plus en détail les proportions par quartier des enfants d'âge d'enseignement primaire :

PART DES 6-11 ANS DANS LA POPULATION TOTALE - RÉPARTITION PAR QUARTIER

- Boitsfort-Centre : 7,48 %
- Trois-Tilleuls : 8,28 %
- Watermael-Centre : 5,95 %
- Dries : 7,82 %
- Boondael : 5,64 %

[4] Source : Service de la Population – Commune de Watermael-Boitsfort, 2020.
[5] Source : Monitoring des quartiers – IBSA – données 2019

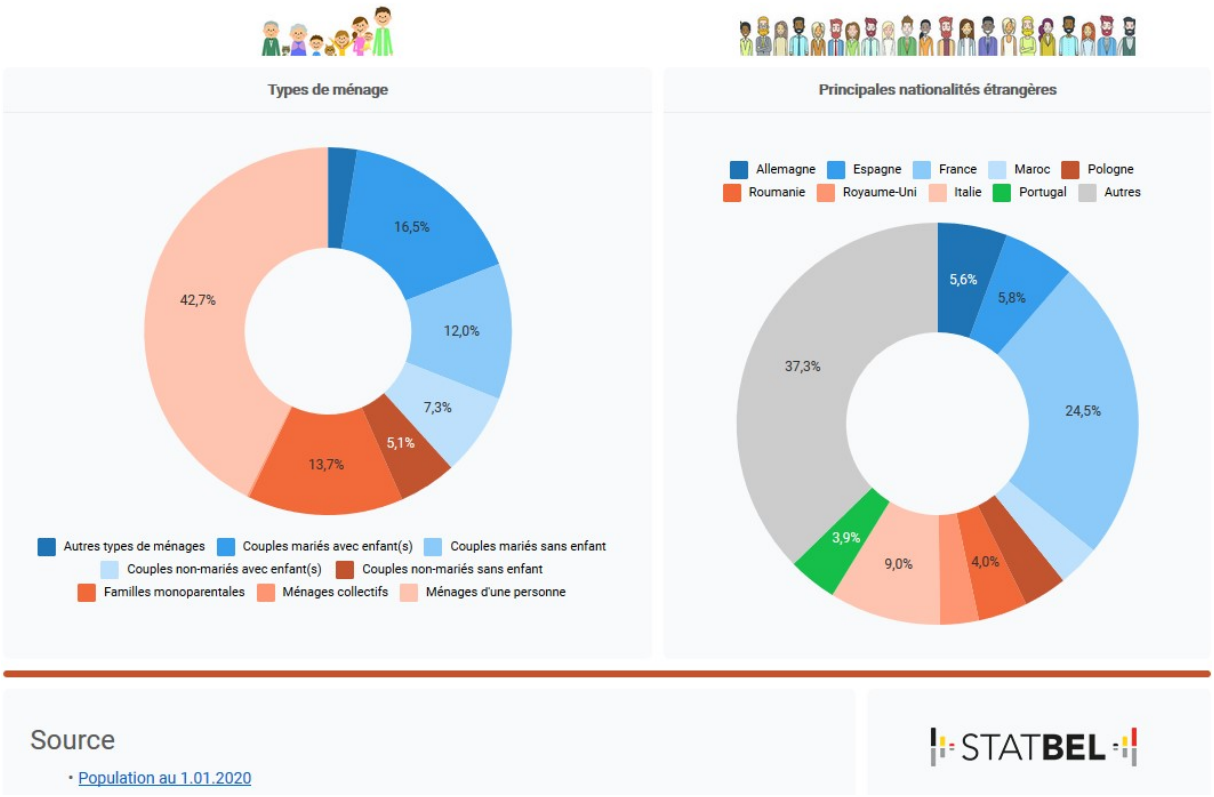

La part des ménages avec enfants représente 37,5% des ménages de Watermael-Boitsfort.

Page - 1 -
08 avril 2020

Statistiques du nombre d'enfants par ménage au 08 avril 2020

Critères de sélection

Situation au : 08/04/2020
Nationalité : toutes
Sans le registre d'attente

Nombre d'enfants par ménage	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	+ de 15
0001 - R.E.	476	128	142	46	13	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0002 - R.P.	6.732	1.683	1.413	509	134	24	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
0003 - Fonctionnaire Union européenne	42	33	49	13	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0004 - Etranger A.R. du 30/10/91	39	12	30	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de ménages	7.289	1.856	1.634	575	150	28	6	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Total enfants 7.633
Total ménages 11.539
Nombre moyen d'enfant(s) par ménage 0,7

La plupart des ménages avec enfants ont un ou deux enfants. Les données ci-dessus reprennent le nombre d'enfants et adolescents par ménage dans la Commune[6].

[6] Source : Service de la Population – Commune de Watermael-Boitsfort, 2020.

LES OPÉRATEURS D'ACCUEIL PARTENAIRES DU PROGRAMME CLE

STRUCTURES D'ACCUEIL PARTENAIRES DEMANDANT LE RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT

CAPACITÉ D'ACCUEIL SCOLAIRE RELATIVE AU TERRITOIRE

Watermael-Boitsfort est la 5e commune en terme de capacité d'accueil scolaire, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'élèves inscrits en maternelle à Watermael-Boitsfort et le nombre d'enfants qui fréquente une école maternelle et qui habite dans la Commune.

Capacité d'accueil scolaire relative du territoire (maternel) 2018-2019 (nb d'élèves/nb enfants)

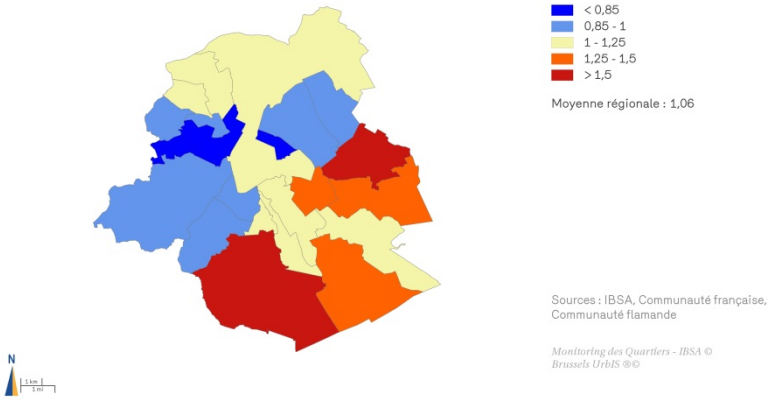

La capacité d'accueil pour les écoles maternelles est de 1,27, les écoles offrent dès lors plus de places que la demande du quartier. Notons tout de même « qu'assimiler le nombre de places occupées dans une école à une capacité, c'est-à-dire une offre, est une hypothèse forte »[7], c'est une limite à garder à l'esprit pour analyser ces données.

Capacité d'accueil scolaire relative du territoire (primaire) 2018-2019 (nb d'élèves/nb enfants)

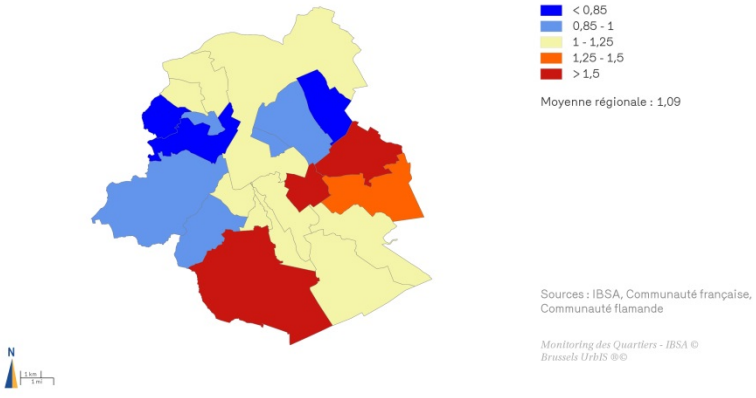

La capacité d'accueil pour les écoles primaires est égale à l'unité. En reprenant les précautions mentionnées, cette donnée montre que le nombre de places dans les écoles primaires du quartier correspond au nombre d'enfants du quartier qui vont à l'école dans ce niveau d'enseignement.

[7] Fiche analyse, Monitoring des quartiers, IBSA.

POPULATION SCOLAIRE

Le nombre d'enfants scolarisés sur le territoire de la commune dans l'enseignement fondamental est de 2785 (1121 en maternelle, 1664 en primaire).[8]

Tableau 6.1.2.1
Population scolaire totale dans

	2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	Mat	Prim	Sec	Mat	Prim	Sec	Mat	Prim	Sec	Mat	Prim	Sec
Anderlecht	6.026	10.218	11.891	6.187	10.493	11.622	6.250	10.776	11.286	6.343	10.891	11.454
Auderghem	1.442	2.451	2.664	1.454	2.460	2.799	1.434	2.497	2.909	1.428	2.515	3.061
Berchem-Sainte-Agathe	1.508	2.125	601	1.479	2.271	620	1.244	1.968	659	1.264	2.039	685
Bruxelles	10.049	17.580	20.410	9.868	17.583	20.519	9.624	17.631	20.771	9.522	17.771	21.045
Etterbeek	2.130	3.590	7.619	2.101	3.664	7.699	2.156	3.692	7.695	2.062	3.732	7.603
Evere	1.786	2.592	931	1.783	2.658	933	1.728	2.678	974	1.720	2.719	927
Forest	2.546	3.960	2.163	2.484	3.974	2.172	2.551	4.108	2.116	2.496	4.056	2.102
Ganshoren	1.354	2.432	2.463	1.386	2.466	2.501	1.391	2.480	2.531	1.364	2.443	2.558
Ixelles	2.812	4.171	7.573	2.733	4.278	7.803	2.626	4.218	7.816	2.607	4.216	7.859
Jette	3.152	5.186	4.464	3.132	5.320	4.409	3.089	5.462	4.398	3.120	5.446	4.486
Koekelberg	954	1.579	2.123	949	1.568	2.175	1.169	1.921	2.239	1.201	1.988	2.376
Molenbeek-Saint-Jean	4.884	7.516	2.259	4.944	7.774	2.273	4.822	7.792	2.353	4.806	7.930	2.524
Saint-Gilles	2.112	2.953	3.572	2.001	3.056	3.179	1.917	3.114	3.115	1.919	3.158	3.359
Saint-Josse-ten-Noode	1.180	1.879	1.081	1.072	1.919	1.141	1.009	1.888	1.086	965	1.935	1.085
Schaerbeek	6.184	9.595	8.834	6.080	9.886	9.097	6.021	10.089	9.182	5.995	10.176	9.513
Uccle	4.448	7.639	6.787	4.427	7.661	6.994	4.371	7.688	7.612	4.383	7.692	7.672
Watermael-Boitsfort	1.155	1.738	1.567	1.120	1.712	1.592	1.115	1.715	1.594	1.121	1.664	1.601
Woluwe Saint-Lambert	3.807	5.594	4.192	3.696	5.698	4.155	3.636	5.804	4.165	3.570	5.813	4.143
Woluwe Saint-Pierre	2.190	3.572	5.384	2.113	3.643	5.458	2.121	3.614	5.410	2.137	3.662	5.594
Région de Bruxelles-Capitale	**59.719**	**96.370**	**96.578**	**59.009**	**98.084**	**97.141**	**58.274**	**99.135**	**97.911**	**58.023**	**99.846**	**99.647**
Communauté flamande (incl RBC)	269.740	448.489	438.561	268.346	456.936	439.337	265.775	463.159	442.306	264.575	467.059	448.000
Communauté française (incl RBC)	188.911	338.256	381.728	188.307	341.116	382.600	183.029	343.039	381.599	179.962	342.804	382.550
Belgique (excl.Communauté germanophone)	**458.651**	**786.745**	**820.289**	**454.653**	**798.052**	**821.937**	**448.804**	**806.198**	**823.905**	**444.537**	**809.863**	**830.550**

Unité : nombre d'élèves
Échelle géographique : commune
Source : Communauté française, Communauté flamande

LES ÉCOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

- 11 implantations, 4 écoles fondamentales et 1 école maternelle - réseau communal
- 5 implantations, 2 écoles fondamentales – réseau libre
- La clairière, école fondamentale spécialisée type 2, PO CAPS, libre non confessionnel
- International School of Brussels
- Vive la vie asbl - Les enfants de Charlemagne – structure entièrement privée et indépendante

Les écoles du réseau communal et du réseau libre sont des opérateurs agréés et subsidiés dans le cadre du programme CLE.

[8] Source : Ibsa, thème Enseignement.

STRUCTURES D'ACCUEIL PARTENAIRES NON AGRÉÉES DANS LE CADRE DU DÉCRET ATL

LES OPÉRATEURS CULTURELS, SPORTIFS ET DE SOUTIEN SCOLAIRE

Nom de l'opérateur	Catégorie	Moins de 5 ans	De 5 à 12 ans	Année	Vacances
ABADA CAPOEIRA BXL	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	x
Académie de Musique et des Arts de la scène	Activités créatives et culturelles		x	x	
Accueil Temps Livres - extrascolaire et réseau des biblios-ludos	Soutien scolaire		x	x	
A.S.A. Saint-Hubert - Basket	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Académie de tennis Watermael	Activités sportives, physiques et de plein air	x	x	x	x
Académie des Beaux-Arts	Activités créatives et culturelles		x	x	
Accueil Temps Livres - extrascolaire et réseau des biblios-ludos	Soutien scolaire		x	x	
Aikido - ateliers de l'extrascolaire (année)	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	x
Aikido Shin Gi Tai	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Aires de jeux (Service des sports)	Divers				
Apprendre à apprendre (AREA ASBL)	Soutien scolaire		x	x	
Apprenons l'anglais en jouant - ateliers de l'extrascolaire / ISB	Activités créatives et culturelles		x	x	
Boitsfort rugby club	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	x
Brussels Subbuteo Club Watermael-Boitsfort - Autres	Activité sportives, physique et plein air	x	x	x	
Cemea asbl - stages été CEC	Activités sportives, physiques et de plein air		x		x
Centre Culturel la Vénerie / CEC	Activités créatives et culturelles		x	x	x
Centre de Santé "Les Bégonias"	Activités créatives et culturelles	x	x	x	
Centre d'initiation à l'écologie - Tournesol-Zonnebloem ASBL	Activités créatives et culturelles		x		x
Club de Tennis de Table de Boitsfort	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Elikia Makasi - Ecole de danse	Activités créatives et culturelles	x	x		x
Entrée des Artistes	Activités créatives et culturelles	x	x	x	
Espace Elan - Atout Projet ASBL	Activités créatives et culturelles		x	x	
Eveil Musical - ateliers de l'extrascolaire	Activités créatives et culturelles	x		x	
FC Coin du Balai ABSSA - Football	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
International School of Brussels	Activités créatives et culturelles / activités sportives		x		x
Jeunesses scientifiques	Activités créatives et culturelles		x	x	
Jiga Sports judo WB	Activités sportives, physiques et de plein air	x	x	x	x
Kid's Lab	Activtés créatives et culturelles		x	x	
Krav Maga	activités sportives, physiques et de plein air		x		
La Maison de l'Escrime	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	x
Les Copains du Sport ASBL - parascolaires et stages St Famille	Activités sportives, physiques et de plein air	x	x	x	x
Les ptits créatifs	Activité créatives et culturelles	x	x	x	
Maison de quartier des Cités Jardins	Activités créatives et culturelles		x	x	x
Maison de quartier des Cités Jardins	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	x
Maison de quartier des Cités Jardins	Soutien scolaire		x	x	
Maison de Quartier du Dries	Activités créatives et culturelles		x	x	x
Maison de Quartier du Dries	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	x
Maison de Quartier du Dries	Soutien scolaire		x	x	
Maison des jeunes	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Maison des jeunes	Soutien scolaire		x	x	
Manège du Possible - équitation	Activités sportives, physiques et de plein air	x	x	x	x
Mikado Club asbl - stages Collège St-Hubert	Activités sportives, physiques et de plein air - activit	x	x		x
Mini Basket - Basketball- Parc sportif des 3 Tilleuls	Activité sportives, physique et plein air	x	x		
Mini Tennis - Parc sportif des 3 Tilleuls	Activité sportives, physique et plein air	x	x	x	x
O-ki Shiatsu	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Ping Pong Club Saint Clément	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Plaines de vacances - Service jeunesse	Plaines de vacances	x	x		x
Psychomotricité relationnelle - ateliers de l'extrascolaire	Activités créatives et culturelles / activités sportives	x		x	
Qwan Ki Do	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Football Royal Racing 1891	Activité sportives, physique et plein air		x	x	
R.R.C. Boitsfort - football	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	x
R.R.C. Bruxelles - athlétisme	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Réseau des bibliothèques et ludothèques de Watermael-Boitsfort	Activités créatives et culturelles	x	x	x	
Shito Ruy - Karate	Activités sportives, physiques et de plein air	x	x	x	
Sport Nature et découverte - stages été La Futaie	Activités sportives, physiques et de plein air	x	x		x
Swimming club Calypso - natation - waterpolo	Activités sportives, physiques et de plein air	x	x	x	x
Tai ji chuan	activités sportives, physiques et de plein air				
Toboggan asbl - stages été Assomption et La Brise	Activités sportives, physiques et de plein air - activit	x	x		x
Yamatsuki - Karate	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Yoseikan Budo	Activités sportives, physiques et de plein air		x	x	
Stage philo, méditation et animaux	activités sportives, physiques et de plein air		x		x
Service Parascolaire - Auderghem - Natation et sports aquatiques	Activité sportives, physique et plein air		x	x	
Unité « Les Scouts » / LC124 – Sainte-Croix-de-la-Futaie	Activité sportives, physique et plein air		x	x	x
124è Sainte-Croix/ 42ème Unité Floréal des Guides GCB - Mouvements de jeunesse	Activité sportives, physique et plein air		x	x	x
76ème Unité Scouts	Activité sportives, physique et plein air				
29ème Unité Scouts / 33ème Unité des Guides Catholiques de Belgique	Activité sportives, physique et plein air		x	x	x
19è Christ Roi - Mouvements de jeunesse	Activité sportives, physique et plein air		x	x	x
11ème, 97ème & 111ème Unités des Scouts et Guides Pluralistes	Activité sportives, physique et plein air		x	x	

LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

Les écoles communales proposent des activités parascolaires sur le temps de midi, parfois, et en fin de journée. Chaque école gère ses activités en autonomie avec le Comité scolaire.

LES BESOINS D'ACCUEIL ET LES ATTENTES

L'analyse des besoins est basée sur les avis des parties prenantes de l'ATL : écoles (accueillants, référents, directions), associations et structures culturelles et sportives, familles ; sur l'état des lieux incluant les rencontres avec différents partenaires de la commune et le travail de terrain de la coordination ATL.

L'analyse des besoins ne reprend pas l'ensemble des thématiques traitées à travers les rencontres et questionnaires, mais bien les éléments récurrents et essentiels au regard de l'analyse des réponses, des entrevues, des retours du terrain et des liens avec l'évaluation du programme CLE 2015-2020.

Ces éléments essentiels et récurrents ont été présentés en CCA et lors de réunions de réseaux (Coupole, etc.) afin de permettre de croiser les regards des différents représentants du secteur de l'ATL.

POTENTIEL D'ACCUEIL ET D'ACTIVITÉS

QUALITÉ DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE À WATERMAEL-BOITSFORT

L'avis des familles en termes de potentiel d'accueil et d'activités, mais également de coût et plages horaires couvertes :

La **majorité des familles ayant répondu à l'enquête** (93,4%) est **satisfaite ou très satisfaite** de la qualité de l'ATL – extrascolaire à Watermael-Boitsfort.

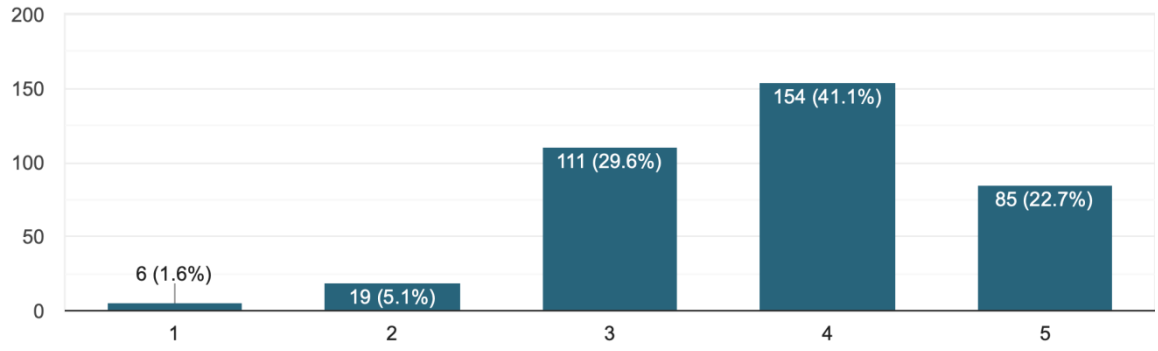

QUELQUES EXPLICATIONS ?

- Le personnel compétent, chaleureux et à l'écoute
- L'organisation de chouettes activités variées et de qualité
- Les retours des enfants sont positifs et ils apprennent beaucoup de choses lors de l'accueil extrascolaire
- Le prix raisonnable des activités
- L'accueil toujours adapté aux besoins des enfants
- Le fait que toutes les vacances soient « couvertes »

L'AVIS DES ENFANTS CONCERNANT L'ACCUEIL À L'ÉCOLE

Concernant les différents temps d'accueil à l'école, les enfants nous informent sur leur ressenti :

De manière générale, **les enfants aiment fréquenter l'accueil extrascolaire le matin** : 37,1% adorent, 27,6% aiment « un peu ».

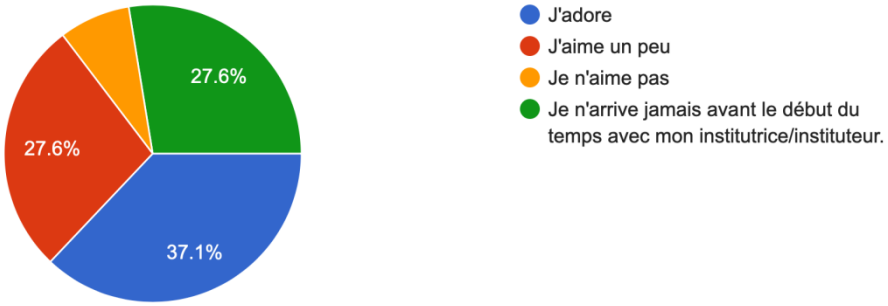

- « Les 'Madames' sont gentilles »
- « On apprend de nouvelles choses »
- « Il y a beaucoup de jeux »
- « On peut dessiner et jouer »
- « J'aime bien mon école »
- « Je suis avec mes copains »
- « On peut écouter des histoires »
- « C'est cool d'accueillir les autres enfants »

De manière générale, **les enfants adorent être dans la cour de récréation.**

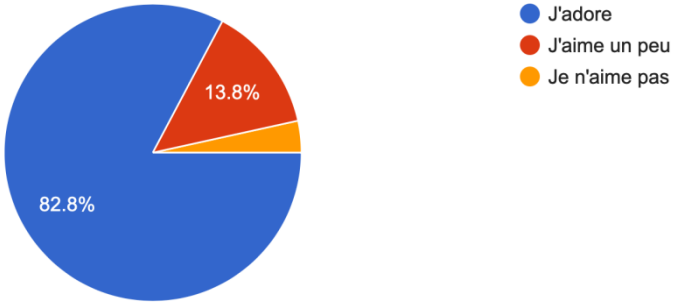

- « J'adore jouer avec mes copains et copines et prendre l'air »
- « Je m'amuse »
- « On joue tous ensemble »
- « Il y a le toboggan, le bac à sable et la balançoire »
- « Je peux parler avec mes amis »
- « Je peux courir »
- « J'aime bien faire des pauses quand je suis trop fatigué et jouer dans le bac à sable avec les copains »
- « C'est le moment pour moi de me défouler et de passer du temps avec mes amis »

De manière générale, **les enfants (82,8%) adorent ou aiment « un peu »** manger à l'école ou au restaurant scolaire.

- « La nourriture est bonne »
- « Je peux être avec mes amis »
- « Mes tartines sont bonnes »

- « J'adore les repas chauds »
- « C'est cool de pouvoir discuter tranquillement avec les copains »

Ils mentionnent également les raisons de leur insatisfaction : « je n'aime pas la nourriture sans viande » ; « il y a beaucoup de bruit » ; « on n'a pas le droit de parler » ; « je n'aime pas les légumes » ; « on n'a pas assez de temps pour manger, on doit toujours se dépêcher » ; …

De manière générale, **les enfants adorent ou aiment « un peu »** fréquenter l'accueil extrascolaire du soir (60,8%).

- « J'aime dessiner, bricoler »
- « Je fais des activités qui me plaisent »
- « Je suis avec mes copains »
- « Je m'amuse »
- « On peut dessiner et jouer »
- « Je peux me reposer »
- « Je retrouve mes copains des autres classes »
- « Les 'Madames' sont gentilles »

Si on reprend les réponses au questionnaire :

LE PLUS IMPORTANT DURANT LE TEMPS LIBRE POUR LES ENFANTS, C'EST…

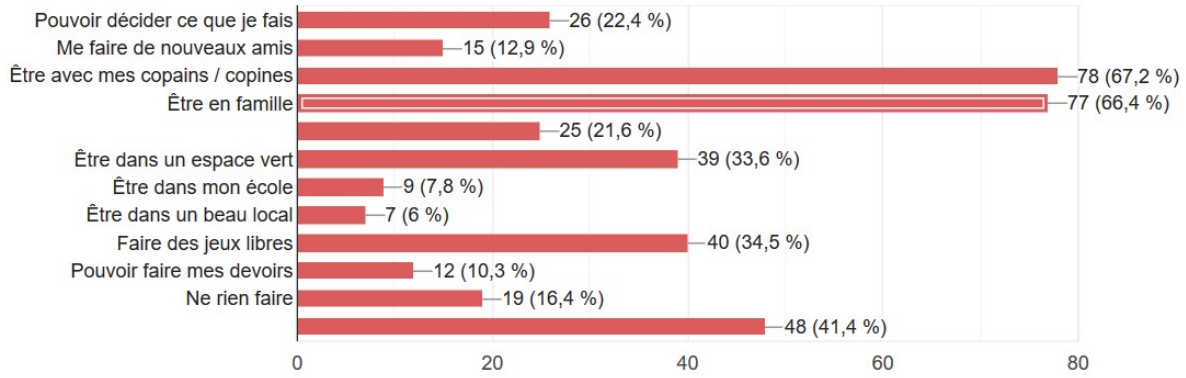

Chaque enfant a pu faire trois choix parmi ces différentes propositions. En majorité, on retrouve « être avec mes copains/copines » et « être en famille ». Vient ensuite « regarder la télévision ou jouer à des jeux vidéo », puis « faire des jeux libres » et « profiter d'un espace vert ». « Pouvoir décider ce que je fais » semble également important pour les enfants ayant répondu à l'enquête comme « être avec des animateurs sympas ».

Les informations récoltées via les questionnaires doivent être complétées par d'autres données.

Si on reprend l'enquête quantitative réalisée par l'OJEAJ et Sonecom concernant le point de vue des enfants sur l'organisation de la pause méridienne (temps de midi) dans les écoles, on retrouve certaines données évoquées par les enfants ayant répondu au questionnaire.

Concernant le bruit : un peu plus d'un quart des enfants mentionne qu'il y a du bruit et que cela les dérange, quand seulement 1 sur 10 déclare qu'il n'y a pas de bruit là où il mange.

Concernant le temps de repas : un enfant sur cinq déclare ne pas disposer d'assez de temps pour manger à son aise.

Il serait intéressant de croiser plus de données avec les ressentis des enfants de Boitsfort et en lien avec le projet d'accueil du restaurant scolaire des écoles communales et les équipes qui encadrent les repas dans les autres écoles.

L'AVIS DES ENFANTS CONCERNANT L'ACCUEIL EN DEHORS DE L'ÉCOLE

De manière générale, **les enfants (90,5%) adorent ou aiment « un peu »** fréquenter l'accueil extrascolaire pendant les vacances. **87,7% adorent** les activités pratiquées en dehors de l'école.

Après l'école et durant les vacances, les enfants pratiquent du sport, des ateliers d'art ou ateliers créatifs ou encore d'autres types d'activités tels quel mouvements de jeunesse, activités dans les maisons de quartiers, activités dans les potagers collectifs, …

Concernant les vacances, ils nous disent :

- « Je rencontre de nouveaux amis et je fais plein d'activités »
- « On s'amuse »
- « Il y a une bonne ambiance »
- « On fait beaucoup d'activités et d'excursions »
- « Je vois les copains des autres écoles »
- « Je cours, je saute, je m'amuse »

Concernant les activités durant l'année, ils partagent :

« C'est cool » ; « C'est mon sport préféré » ; « J'aime faire une activité » ; « C'est ma passion » ; « J'adore mon instrument et j'aime jouer sur scène » ; « Ça me fait du bien » ; « Le prof est sympa » ; « Je sais nager et j'adore l'eau » ; « J'adore le sport qui me fait bouger » ; …

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES : L'OFFRE D'ACTIVITÉS À L'ÉCOLE ET EN DEHORS

DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS

Concernant les activités extrascolaires proposées sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort, l'état des lieux réalisé révèle un manque de diversité en matière de type d'activités mais aussi d'offre par tranche d'âge.

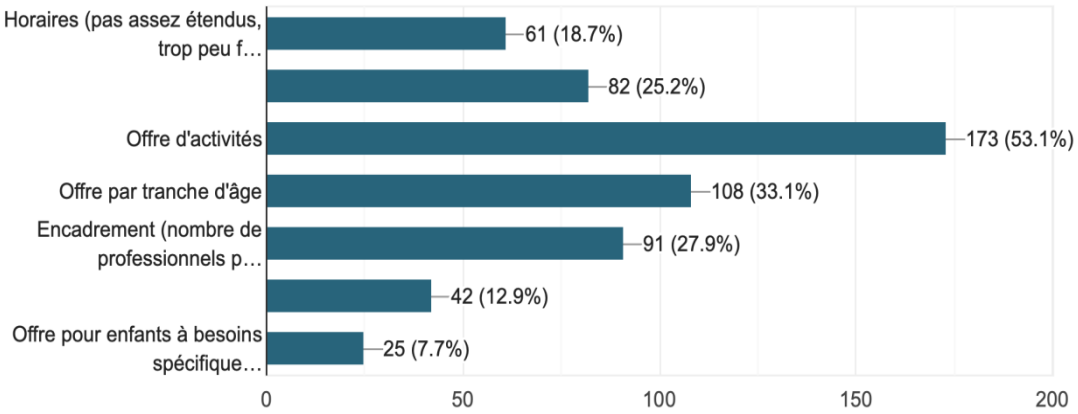

Si on regarde les types d'activités auxquels les enfants participent en dehors de l'école, on retrouve en majorité les activités sportives (74,1%). Viennent ensuite les activités artistiques (43,7%), culturelles (22,2%), mouvements de jeunesse (17,8%), activités relatives à l'environnement (9,6%) ou autres (anglais, activités organisées par Maisons de quartier, etc.).

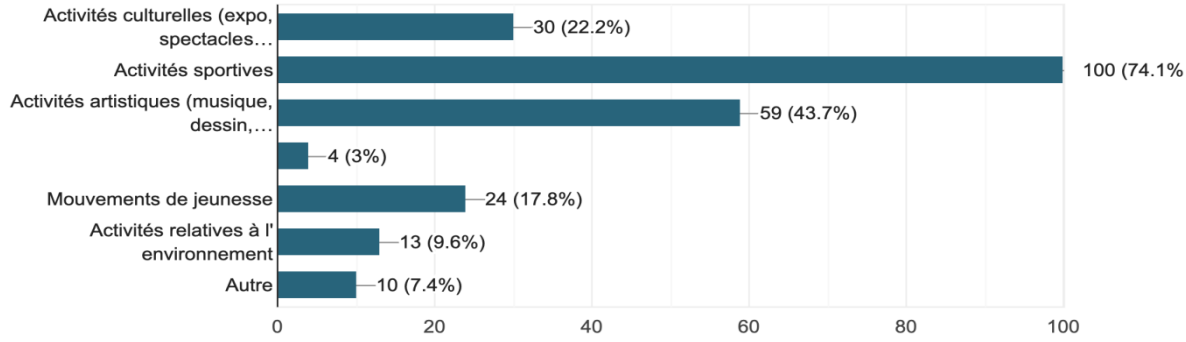

Cependant, beaucoup de parents inscrivent leurs enfants aux activités extrascolaires proposées au sein de l'école de leur(s) enfant(s) par facilité et pour limiter ou éviter les déplacements. Le choix en matière de type d'activité est donc limité pour ces parents. Ici, la question de l'offre par tranche d'âge se pose également. Au même titre, les enfants estiment bénéficier d'assez de temps libre mais souhaiteraient que les activités qui leur sont proposées soient plus diversifiées : jardinage, promenades en forêt, sorties au théâtre, cuisine, informatique, etc.

En dehors de l'école, même constat. L'offre d'activités ne semble pas assez large et les horaires parfois compliqués pour les parents qui travaillent à temps plein. Ici aussi, l'offre par tranche d'âge semble poser problème.

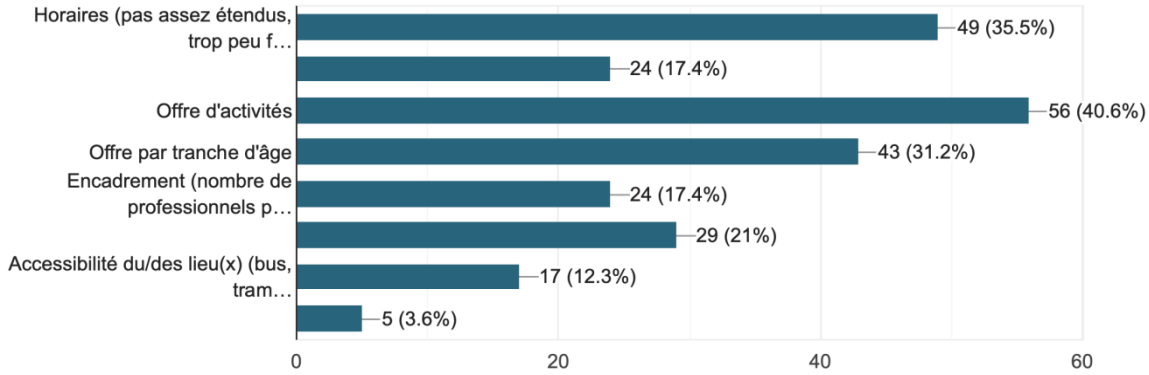

Durant les vacances, les enfants qui participent à des activités fréquentent divers lieux d'accueil.

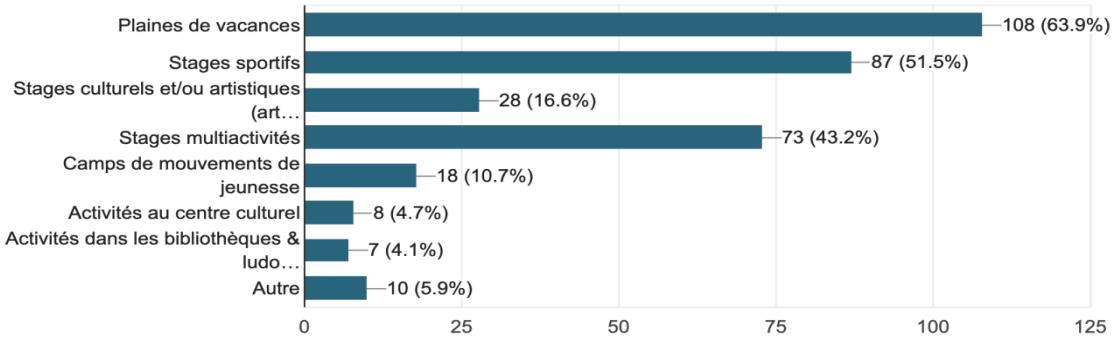

Les plaines de vacances arrivent en tête de classement avec 63,9% des participants. Viennent ensuite les stages sportifs (51,5%) et stages multi-activités (43,2%) puis les stages culturels et/ou artistiques (16,6%), les camps de mouvements de jeunesse (10,7%), les activités au Centre culturel ou biblio/ludo (4,7% et 4,1%). Autres : stage à la ferme, stage d'équitation, stage nature, activités dans les Maisons de quartier.

Même constat concernant la diversité de l'offre : le nombre limité de places disponibles et le coût de certaines activités durant l'année et pendant les vacances peuvent également représenter un frein à l'inscription.

En réponse aux besoins et attentes identifiés, le programme CLE 2020-2025 vise notamment à **susciter le développement d'offre d'activités extrascolaires proposées sur le territoire de Watermael-Boitsfort**, au sein des écoles ou en dehors, aussi bien en matière de type d'activité qu'au niveau des tranches d'âge représentées.

DIVERSITÉ DU PUBLIC ACCUEILLI

INCLUSION DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

En matière de diversité du public accueilli lors des activités extrascolaires sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort, l'état des lieux révèle que, même si plus de la moitié des opérateurs ATL du territoire estime qu'il est possible d'encadrer des enfants porteurs de handicap, pour 60%, cet accueil n'est pas réalisé. En effet, l'accueil d'enfants porteurs de handicap au sein d'activités extrascolaires nécessite des aménagements spécifiques tels que l'engagement de personnel spécialisé ou la formation du personnel déjà présent.

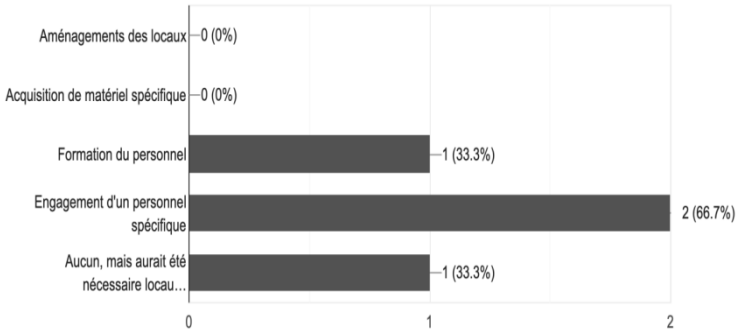

Notons que le nombre de répondants au niveau des opérateurs n'ayant pas été très élevé, il est prudent de compléter cette information. La coordination ATL travaille en collaboration avec les autres coordinations de la Région de Bruxelles concernant l'offre et la demande d'inclusion pour les enfants à besoins spécifiques sur le territoire. Les échanges confirment cette tendance.

Concernant l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, le programme CLE 2020-2025 vise notamment à identifier **les freins à la participation et à l'accueil** de ce public ; il tend également à **encourager la formation des professionnels de l'accueil à l'inclusion en extrascolaire,** notamment par le biais de formations continues.

UN PUBLIC ÉLOIGNÉ DE « LA CULTURE DE L'ATL »

Plusieurs partenaires rencontrés confirment la difficulté de certaines familles arrivées récemment sur la commune à créer un réseau. Les familles en provenance de communes très actives au niveau associatif se sentent déracinées et apprécient les séances d'accueil organisées par différentes structures. Ce travail de proximité est indispensable pour créer une nouvelle appartenance au quartier et un sentiment de confiance avant d'imaginer une participation des enfants aux activités proposées. Il serait intéressant de questionner la nécessité de l'appropriation du territoire en amont de la participation des familles à l'offre disponible.

Concernant l'accès aux activités extrascolaires, on peut lire dans la recherche *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, sous la direction de Bernard Lahire :

« Les loisirs culturels sont investis par les familles, quand bien même ils font l'objet de stratégies différentes selon les classes et les fractions de classe, renvoyant aux différents rapports parentaux à la culture. Ainsi si les classes moyennes et supérieures ont des investissements culturels qui sont de fait très rentables scolairement, leurs modes de vie, leurs rapports à la culture et leurs stratégies d'éducation diffèrent. Certains inculquent un goût précoce pour les formes les plus légitimes de la culture classique artistique et littéraire tandis que d'autres s'en distancient au profit de la culture scientifique… Les loisirs des familles de classes moyennes économiques et de classes populaires stables prennent des formes moins rentables, surtout chez ceux éloignés des centres-villes. Bricoler, jardiner, cuisiner ou regarder la télévision est moins valorisant sur le marché scolaire que d'aller au

musée, au théâtre ou à la bibliothèque. Enfin pour les familles les plus précaires, les loisirs culturels restent souvent inaccessibles, quand bien même les parents ont un souci scolaire et éducatif, et valorisent ces loisirs dont ils sont exclus. Dès leur plus jeune âge, les enfants ne sont ainsi pas confrontés aux mêmes investissements culturels et sont, du même coup, inégalement dotés d'expériences culturelles scolairement et socialement rentables… »

En France, les enquêtes quantitatives menées sur de grands panels nationaux montrent de manière répétée que les activités physiques et sportives sont fortement diffusées durant l'enfance et l'adolescence. Elles occupent, bien plus que les loisirs artistiques, une place de choix dans les agendas des jeunes générations. Cette diffusion des loisirs physiques reste toutefois socialement inégalitaire. Les non ou faibles pratiquants appartiennent massivement aux fractions les moins dotées scolairement et économiquement. L'enquête *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants* montre que « *La prime enfance (…) ne déroge pas à cette double tendance. La pratique encadrée est déjà largement diffusée mais aussi socialement distribuée : les enfants qui n'ont aucune activité physique et sportive encadrée n'appartiennent presque jamais aux familles des classes supérieurs, mais assez systématiquement à celles des classes populaires et des petites classes moyennes… Les enfants sont très inégalement exposés à des expériences pédagogiques hors du cadre de l'école en fonction des rapports que les parents entretiennent à ces activités mais aussi de leurs conditions matérielles d'existence.*

Ne pas participer à des activités physiques et sportives quand on est un enfant pauvre génère trois handicaps majeurs. Cette exclusion peut tout d'abord avoir des conséquences sur leur santé. Elle éloigne ensuite ces enfants d'un mode d'enseignement pédagogisé qui contribue à l'intériorisation d'une discipline temporelle scolairement rentable, en renvoie les parents à leur impossibilité de se conformer à ces attentes. Enfin, elle constitue ainsi un marqueur supplémentaire de leur situation de pauvreté. »[9]

Concernant la **diversité du public**, le programme CLE 2020-2025 vise notamment à identifier **les freins à la participation et à l'accueil d'un public diversifié** ; il tend également à **encourager la formation des professionnels pour un accueil de qualité pour tous,** notamment par le biais de formations continues.

ENCADREMENT

STATUT DES ACCUEILLANTS

L'une des trois difficultés principales rencontrées par les auxiliaires d'éducation est **l'horaire de travail** : **difficulté de travailler en horaire coupé**.

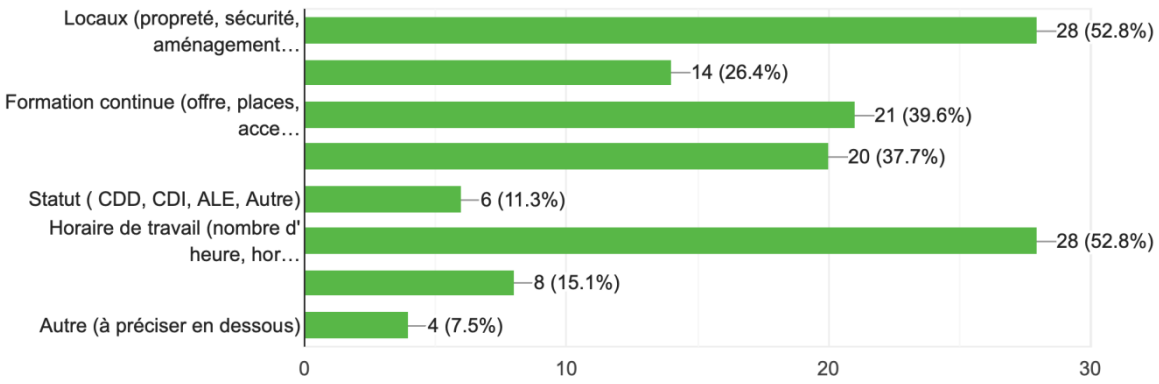

L'horaire coupé entraîne un **manque de temps** qui empêche les auxiliaires d'éducation de mettre en place et réaliser différentes activités. Ceci peut également justifier le manque de diversité concernant le panel d'activités extrascolaires proposées aux enfants au sein des écoles.

[9] *Enfance de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, Sous la direction de Bernard Lahire, Seuil, 2019. Pages 1116- 1117 et 1122.

Le retour plus spécifique des accueillants extrascolaires des écoles communales mentionne également la difficulté de **la « double casquette » des référents**. Les responsables d'équipe extrascolaire sont quotidiennement partagés entre le travail de terrain et le travail administratif. La récupération des heures supplémentaires pose également problème.

FORMATION DU PERSONNEL

Concernant l'encadrement, l'état des lieux révèle également un **manque de professionnels par rapport au nombre d'enfants** mais aussi la **qualité de l'encadrement et qualifications des encadrants**. Ces difficultés peuvent être liées aux difficultés concernant les formations : **difficulté de remplacements, difficulté à trouver des animateurs/encadrants qualifiés**.

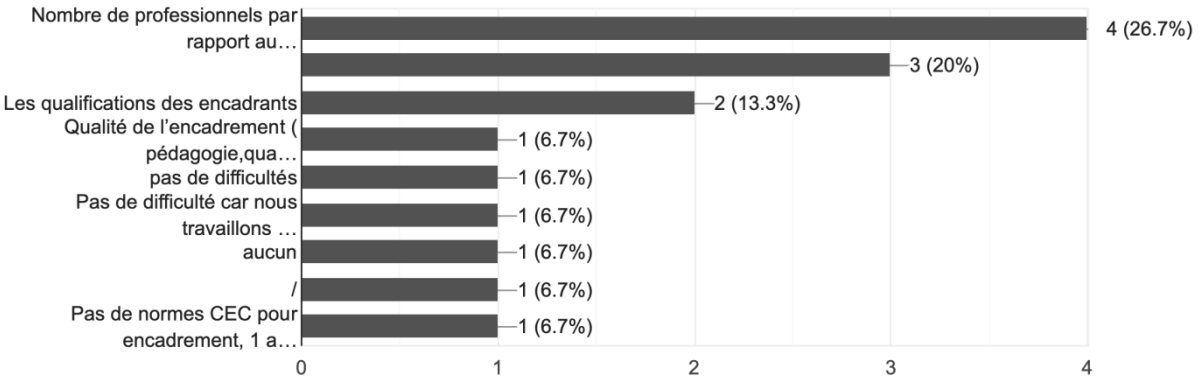

Le programme CLE 2020-2025 vise à soutenir **l'évolution du statut des métiers de l'accueil et à encourager la formation continue des professionnels.**

INFRASTRUCTURES

LOCAUX

Concernant les locaux réservés à l'accueil extrascolaire dans les écoles, **les auxiliaires d'éducation** mentionnent à 66% avoir accès à des locaux réservés pour l'AES et à 73% que ces locaux sont adaptés et de taille suffisante. Pourtant dans les principales difficultés rencontrées, on retrouve les locaux (propreté, sécurité, aménagements, etc.).

- Trop petit ; luminosité ; nettoyage…
- Problème d'insonorisation
- Partage des locaux
- Pluie : peu d'accès à la salle de gym

Pour les enfants aussi, on remarque que les infrastructures posent problème :

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

« Il y a peu d'espace » ; « On me bouscule, on me pousse par terre, il y a trop de monde (…) c'est souvent les grands qui occupent le terrain » ; « Il fait froid et je n'aime pas quand il fait froid » ; « Je n'aime pas le local il est un peu sombre surtout le matin » ; « Je voudrais sortir plus et découvrir la nature »

L'ATL de mes rêves : « Construire une belle cabane dans les arbres et avoir une bibliothèque et des coussins à l'intérieur pour jouer librement. »

INSONORISATION DES LOCAUX

« Il y a beaucoup de bruit »

Pour les opérateurs, les difficultés évoquées sont : les locaux intérieurs (manque d'espace, rangement, propreté), l'entretien et le stockage du matériel.

En ce qui concerne les infrastructures, le programme CLE 2020-2025 vise notamment à **proposer des locaux adaptés en fonction de l'accueil et du type d'activités.**

COMMUNICATION/INFORMATION POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS

LES AUXILIAIRES & LA COMMUNICATION

Les auxiliaires d'éducation (**90,6%**) sont principalement informés **via l'école** mais aussi via le site internet, par voie électronique ou via le « bouche à oreille ». Certains sont également informés via les journaux communaux ou la documentation papier.

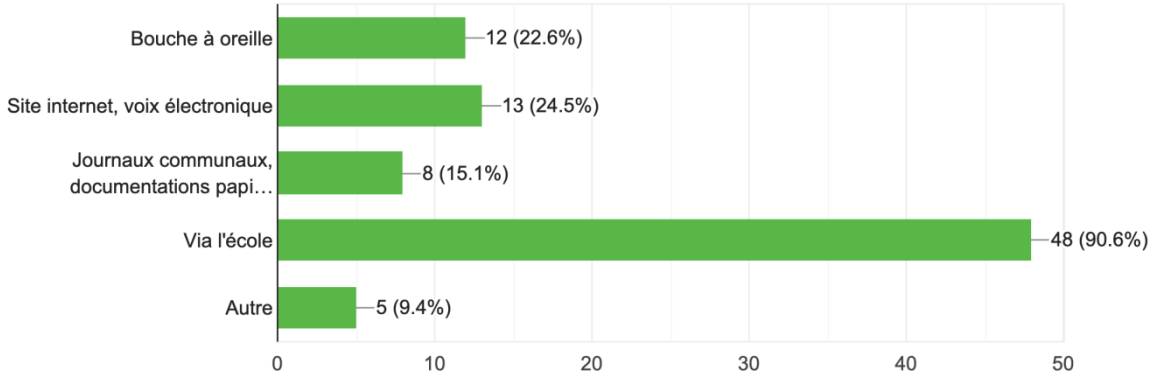

LES FAMILLES & LA COMMUNICATION

La majorité des parents (79,2%) ayant répondu au questionnaire sont informés de l'offre extrascolaire **via l'école**. Si ce n'est par l'école, cela peut également être par le « bouche à oreille », la documentation papier, les informations électroniques ou autres.

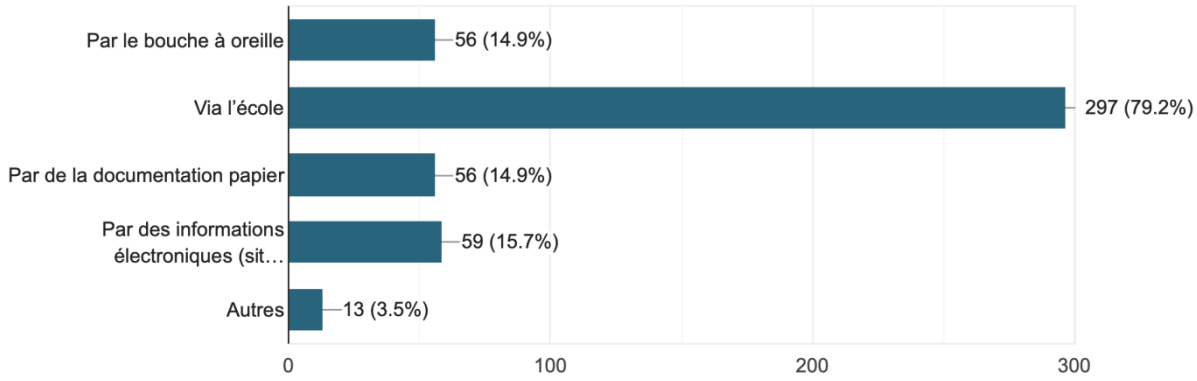

De manière générale, les parents ayant répondu au questionnaire estiment être **bien voire très bien informés de l'offre extrascolaire (78,5%).** Seuls un peu plus de 20% estiment ne pas l'être assez ou pas du tout. Cependant ils souhaiteraient **une information plus centralisée qui leur permettrait d'avoir une vue d'ensemble de toute l'offre en matière d'activités extrascolaires pour les enfants** sur le territoire de la commune de **Watermael-Boitsfort**.

Actuellement les parents sont informés via :

- Brochure / flyers
- Journal communal : le 1170
- Site internet régional Bruxellestempslibre.be et livret annuel
- Autres canaux d'information pour tous les types de publics (Maisons de quartier, déjeuner des parents, etc.).

CRÉER UNE RELATION DE CONFIANCE

Certains publics sont touchés par **l'inégalité numérique** et ne sont donc pas informés par les canaux officiels. Il est dès lors indispensable de passer par la **communication orale et des personnes ressources**.

Les réunions de parents dans les écoles en début d'année sont très importantes pour présenter les personnes relais et les ressources disponibles dans la commune.

Une partie des familles a tendance à garder les enfants à la maison par peur de les confier. Le travail de proximité est dès lors indispensable et celui-ci ne peut être construit que dans le temps pour nouer une relation de confiance.

Si on a vu que la population est très dichotomique, l'offre est très vite prise d'assaut par des familles qui ont les outils pour s'informer ; il y a dès lors un travail à réaliser pour toucher au mieux les autres familles de la commune.

Quelques pistes non exhaustives :

D'un côté :

- Plus de communication par mail (newsletter?)
- Une plateforme interactive qui reprend toutes les activités pour les enfants de la commune

Mais aussi :

- La présence d'un/une auxiliaire ATL aux réunions de parents
- Faire le pas d'aller vers les familles – aller à leur rencontre pour les amener à faire alliance avec l'école et le secteur de l'ATL
- Privilégier l'oral et le visuel dans la communication
- Expliciter l'implicite
- Multiplier les portes d'entrée (moments formels et informels)
- Prendre le temps

Le programme CLE 2020-2025 vise donc à **adopter une meilleure communication adaptée à tous les types de publics.**

OBJECTIFS DU PROGRAMME CLE 2020-2025

SUSCITER LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACTIVITES EXTRASCOLAIRES PROPOSEES SUR LE TERRITOIRE DE WATERMAEL-BOITSFORT ET ATTEINDRE UN PUBLIC PLUS LARGE

OFFRE D'ACTIVITES ET COUT

⇒ **Diversité des activités**

Concernant les activités extrascolaires proposées sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort, l'état des lieux réalisé révèle un manque de diversité en matière de type d'activités mais aussi d'offre par tranche d'âge.

Poursuite d'objectifs en développement :

- Maintenir et développer l'offre d'accueil pour les 2,5 - 4/5 ans
- Maintenir les ateliers de l'extrascolaire et les activités à but linguistique
- Maintenir et développer le soutien scolaire et actualiser l'état des lieux de l'offre et de la demande en matière de soutien scolaire
- Mobilité vers les activités : investiguer les différentes pistes pour améliorer la question du déplacement vers les opérateurs

⇒ **Coût des activités**

Le coût de certaines activités et le nombre limité de places disponibles peut également représenter un frein à l'inscription.

Poursuite d'objectifs en développement

- Collaborer avec les opérateurs
- Développer l'offre d'accueil de qualité et à prix démocratique pendant les périodes de vacances
- Maintenir les ateliers de l'extrascolaire
- Développer l'information auprès des parents sur les différentes possibilités de diminution de tarifs

En réponse aux besoins et attentes identifiés, le programme CLE 2020-2025 vise notamment à **susciter le développement de l'offre d'activités extrascolaires proposées sur le territoire de Watermael-Boitsfort**, au sein des écoles ou en dehors, aussi bien en matière de type d'activité, des tranches d'âge représentées et du coût de celles-ci.

DIVERSITE DU PUBLIC ACCUEILLI

Paradoxalement, la pluralité des activités proposées sur le territoire communal ne rencontrent pas toutes le même type d'engouement. Une grande majorité des enfants inscrits fréquentent des activités sportives.

Lors d'entrevues avec des partenaires, certains constats ressortent : **le travail de proximité, d'information par des personnes ressources et de manière orale est indispensable pour gagner la confiance de publics plus éloignés de la « culture de l'ATL ».**

Pour certaines familles, le besoin d'accueil est indispensable en fin de journée ou durant les vacances mais la communication n'est pas suffisamment efficace et, pour d'autres, confier son enfant dans des temps extrascolaires ne fait pas partie de la culture familiale.

Une partie des questionnaires portaient sur l'offre et la demande d'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

L'état des lieux révèle que, même si plus de la moitié des opérateurs ATL du territoire estime qu'il est possible d'encadrer des enfants porteurs de handicap, pour 60%, cet accueil n'est pas réalisé. En effet, l'accueil

d'enfants à besoins spécifiques au sein d'activités extrascolaires nécessite des aménagements tels que l'engagement de personnel spécialisé ou la formation du personnel déjà présent.

Une attention particulière sera portée tout au long du quinquennat **pour identifier les freins à la participation pour l'ensemble des activités existantes et proposer des actions concrètes afin d'atteindre un public plus large.**

SOUTENIR L'EVOLUTION DU STATUT DES METIERS DE L'ACCUEIL ET ENCOURAGER LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS

ENCADREMENT

⇒ **Statut des accueillants**

En matière d'encadrement, l'état des lieux révèle une difficulté directement liée au travail de terrain : l'horaire coupé des auxiliaires d'éducation. Cet horaire coupé entraîne en outre un manque de temps pour mettre en place et réaliser différentes activités avec les enfants.

L'état des lieux souligne également la réalité de la « double casquette » des référents extrascolaires dans les écoles communales, qui sont quotidiennement partagés entre le travail de terrain et le travail administratif et pédagogique.

⇒ **Formation du personnel**

Concernant l'encadrement, l'état des lieux révèle également une difficulté de formation du personnel en ce qui concerne les opérateurs ATL présents sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort.

En effet, la motivation, les remplacements et les places disponibles à Bruxelles sont les principaux freins à la formation du personnel.

Poursuite d'objectifs en développement

- Soutenir la qualité et accompagner les équipes d'accueil extrascolaire

Comme souligné plus haut, le programme CLE 2020-2025 vise à **soutenir l'évolution du statut des métiers de l'accueil et encourager la formation continue des professionnels.**

ADAPTER LES ESPACES EN FONCTION DE L'ACCUEIL PROPOSE POUR LE BIEN-ETRE DES ENFANTS, DES FAMILLES, DES AUXILIAIRES D'EDUCATION ET DES OPERATEURS ET TENIR COMPTE DES BESOINS DES ENFANTS EN FONCTION DE LEUR AGE

INFRASTRUCTURES

⇒ Locaux

Concernant les locaux réservés à l'accueil extrascolaire sur le territoire de la commune de Watermael-Boitsfort, l'état des lieux révèle un manque de locaux adaptés, que ce soit au niveau de la taille, des espaces de rangements mais aussi de l'insonorisation.

En effet, tous les auxiliaires d'éducation ne disposent pas d'un local spécialement réservé à l'accueil extrascolaire et ces locaux sont parfois de taille insuffisante, mal insonorisés ou peu lumineux.

Chez les enfants aussi, les infrastructures semblent parfois poser problème. Certains soulignent un manque d'espace, de luminosité mais également des problèmes d'insonorisation et se plaignent du bruit.

Les autres opérateurs ATL présents sur le territoire de la commune mentionnent eux aussi certains problèmes de locaux adaptés : manque d'espace, de rangements pour le matériel mais aussi un manque de propreté.

Poursuite d'objectifs en développement

- Optimaliser les espaces d'accueil dans les écoles
- Soutenir la réflexion sur les espaces extérieurs des écoles (cour, etc.)
- Maintenir une réflexion sur le matériel utilisé et sur l'amélioration du rangement et la durabilité des jeux
- Inviter à la découverte de jeux (adaptation de jeux pour les plus jeunes)
- Favoriser le partage de matériel entre les écoles communales durant les vacances

En ce qui concerne les infrastructures, le programme CLE 2020-2025 vise notamment à **adapter les locaux en fonction de l'accueil et du type d'activités,** tout en tenant compte des moyens et ressources disponibles.

DEVELOPPER UNE MEILLEURE COMMUNICATION ADAPTEE A TOUS LES TYPES DE PUBLICS (USAGERS ET NON-USAGERS DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE)

COMMUNICATION/INFORMATION POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS

Concernant la communication liée aux activités extrascolaires proposées à Watermael-Boitsfort, l'état des lieux révèle que la majorité des parents ayant répondu au questionnaire sont informés via l'école. Ils estiment également être assez informés concernant l'Accueil Temps Libre et les activités extrascolaires mais l'on peut déduire par l'échantillon ayant répondu que ce sont des parents qui ne sont pas éloignés de « la culture de l'ATL ».

Cependant, même si la plupart des parents estiment être bien informés en ce qui concerne l'offre d'activités extrascolaire, l'état des lieux identifie tout de même un besoin d'une communication plus uniforme et plus centralisée.

Les entrevues avec les partenaires ont confirmé la difficulté de certains publics à avoir une vision large de l'offre disponible sur la commune. Les séances d'accueil des logements sociaux, les activités de quartier, la création d'un réseau local sont de bonnes portes d'entrée pour informer les familles. La fracture numérique est une réalité dont il faut tenir compte dans les actions déployées.

Le programme CLE 2020-2025 vise donc à **développer une meilleure communication adaptée à tous les types de publics (usagers et non-usagers de l'Accueil Temps Libre), à la fois diversifiée et centralisée, mais également en tenant compte des réseaux sur Watermael-Boitsfort.**

APPROFONDIR ET ENCOURAGER LES PRATIQUES COLLABORATIVES ENTRE LES OPERATEURS ET AVEC LES PARTENAIRES DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE DANS ET HORS LES MURS

Si l'évaluation du programme de Coordination Locale de l'Enfance 2015-2020 a souligné le développement de collaborations positives les 5 dernières années, celles-ci restent porteuses de sens pour les différents acteurs.

⇒ Croisement de regards sur des thématiques définies en CCA selon l'actualité et les besoins évoqués.
⇒ Développement de la communication et découverte de la réalité de terrain entre opérateurs à travers des rencontres et des projets communs.
⇒ Approfondissement des partenariats entre écoles, partenaires culturels (Réseau des bibliothèques – ludothèques, Centre culturel la Vénerie, CEC, asbl, etc.) et partenaires sportifs à travers le Labo Cultures – Écoles, des projets spécifiques, des appels à projet, etc.

Poursuite d'objectifs en développement

- Établir des contacts plus réguliers avec les opérateurs associatifs (par la coordinatrice Accueil Temps Libre)

- Développer les collaborations inter réseaux pour les écoles
- Poursuivre les collaborations écoles/associations/services communaux
- Travailler avec les services liés à l'accueil des enfants (niveau communal) et les institutions (niveau régional, etc.)

DEVELOPPER UNE VISION COMMUNE DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE A WATERMAEL-BOITSFORT

⇒ Créer du lien avec les familles et reconnaître les ressources de celles-ci
⇒ Mobiliser le jeu et le langage comme vecteur de communication
⇒ Créer des ponts entre l'école et les familles ; entre les opérateurs de l'accueil et les familles
⇒ S'appuyer sur les ressources de la commune (espaces verts, etc.)

Poursuite d'objectifs en développement

- Sensibiliser les parents et les professionnels aux projets d'accueil des écoles et concept de Temps Libre
- Informer les parents sur les espaces de jeux extérieurs
- Développer une dynamique interculturelle au sein de l'accueil extrascolaire